



HAL
open science

Arrien philosophe stoïcien

Sophie Lalanne

► **To cite this version:**

Sophie Lalanne. Arrien philosophe stoïcien. A. Hostein et S. Lalanne éd., Le monde d'Arrien de Nicomédie, Actes de la journée d'étude organisée le 7 décembre 2012, Ktèma 39, 2014, p. 51-73, 2014. hal-01981642

HAL Id: hal-01981642

<https://hal.science/hal-01981642>

Submitted on 15 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

KTÈMA

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES

KTÈMA

KTÈMA

- KTÈMA, Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques
1, 1976; 2, 1977; 3, 1978; 4, 1979; 5, 1980; 6, 1981; 7, 1982; 8, 1983; 9, 1984; 10, 1985; 11, 1986; 12, 1987; 13, 1988; 14, 1989; 15, 1990; 16, 1991; 17, 1992; 18, 1993; 19, 1994; 20, 1995; 21, 1996; 22, 1997; 23, 1998; 24, 1999; 25, 2000; 26, 2001; 27, 2002; 28, 2003; 29, 2004; 30, 2005; 31, 2006; 32, 2007; 33, 2008; 34, 2009; 35, 2010; 36, 2011; 37, 2012; 38, 2013; 39, 2014
- index n° 1-15: 18, 1993; n° 16-30: 31, 2006.

PUBLICATIONS DU GRHR

- Collection ÉTUDES ET TRAVAUX (diffusion De Boccard, 11, rue de Médecis, 75006 Paris)
I M. RASKOLNIKOFF, *La recherche soviétique et l'histoire économique et sociale du monde hellénistique et romain*, 1975.
II H. JOUFFROY, *La construction publique en Italie et dans l'Afrique romaine*, 1986.
III Ch. VOGLER, *Constance II et l'Administration impériale*, 1979.
IV *Méthodologie iconographique* (Actes du colloque de Strasbourg, avril 1979), 1981.
V *Le Christianisme est-il une religion du Livre?* (Actes du colloque de Strasbourg, 20-23 mai 1981), 1984.
VI P. CARLIER, *La myriade en Grèce avant Alexandre*, 1984.
VII M. RASKOLNIKOFF, *Histoire romaine et critique historique dans l'Europe des Lumières*, 1992.
IX A. JOHNER, *La violence chez Tit-Live. Mythographie et historiographie*, 1996.
- Collection LES VILLES ANTIQUES DE LA FRANCE
I *Belgique*, 1 (Amiens, Beauvais, Grand, Metz), 1982.
II *Germanie Supérieure*, 1 (Besançon, Dijon, Langres, Mandeure), 1988.
III *Lyonnaise*, 1 (Autun, Chartres, Nevers), 1997.
- BULLETIN ANALYTIQUE D'HISTOIRE ROMAINE
I (analyses des publications de 1962) - XIV-XV : N.S. 1985; n.s. 1, 1992; n.s. 2, 1993; n.s. 3, 1994; n.s. 4, 1995; n.s. 5, 1996; n.s. 6, 1997; n.s. 7, 1998 ... n.s. 21, 2012.
- Suppléments: *Les religions dans le monde romain (200 av. J.-C.-200 ap. J.-C.)*. Bibliographie analytique 1962-1968, 1975.
Les provinces hellénophones de Pompée à la fin des Sévères. Bibliographie analytique 1962-1974, 1987.

PUBLICATIONS DU CRPOGA

- ACTES DES COLLOQUES DU CENTRE (diffusion De Boccard, 11, rue de Médecis, 75006 Paris)
1 *Le feu dans le Proche-Orient antique* (1971), De Boccard, 1973.
2 *La collection hippocratique et son rôle dans l'histoire de la médecine* (1972), De Boccard, 1975.
3 *Palmyre: bilan et perspectives* (1973), De Boccard, 1977.
4 *La toponymie antique* (1975), De Boccard, 1977.
5 *Le Moyen-Euphrate zone de contacts et d'échanges* (1977), De Boccard, 1980.
6 *La géographie administrative d'Alexandre à Mahomet* (1979), De Boccard, 1981.
7 *Théâtre et spectacles dans l'Antiquité* (1981), De Boccard, 1983.
8 *Le dessin d'architecture dans l'Antiquité* (1984), De Boccard, 1985.
9 *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome* (1985), De Boccard, 1987.
10 *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel* (1987), De Boccard, 1989.
11 *ΕΛΛΗΝΙΣΜΟΣ. Quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque* (1989), De Boccard, 1991.
12 *Delphes. Centenaire de la « Grande Fouille »* (1991), De Boccard, 1993.
13 *Les relations internationales* (1993), De Boccard, 1996.
14 *Nature et paysage dans la pensée et l'environnement des civilisations antiques* (1992), De Boccard, 1996.
15 *Oracles et prophéties dans l'Antiquité* (1995), De Boccard, 1997.
16 *La codification des lois dans l'Antiquité* (1997), De Boccard, 2000.
17 *« Maquettes architecturales » de l'Antiquité* (1998), De Boccard, 2001.

CONTRIBUTIONS ET TRAVAUX DE L'INSTITUT D'HISTOIRE ROMAINE

- I *Le dernier siècle de la République romaine et l'époque augustéenne*, 1978.
II *La femme dans l'Antiquité*, 1983 (épuisé).
III *Crise et redressement dans les provinces européennes de l'Empire romain du milieu du III^e siècle au milieu du IV^e siècle ap. J.-C.*, 1983.
IV *Sociétés urbaines, sociétés rurales dans l'Asie Mineure et la Syrie hellénistiques et romaines*, 1987.
V *La mobilité sociale dans le monde romain*, 1992.
VI M. PALLOTTINO, *Histoire de la première Italie* (traduction et introduction d'Edmond Frézouls), 1993.
VII *Grammaire et rhétorique à Rome: notion de romanité*, 1994.
VIII *Les empereurs illyriens*, 1998.

Le monde d'Arrien de Nicomédie

Antony Hostein, Sophie LALANNE	Avant-propos	3
Antony HOSTEIN	À chacun son Arrien? Observations sur la carrière et la trajectoire d'Arrien dans l'Orient romain d'époque antonine	5
Dan DANA et Madalina DANA	Arrien avant Arrien: une jeunesse entre Bithynie, Grèce et Rome	19
Ewen L. BOWIE	Greek culture in Arrian's Bithynia	37
Sophie LALANNE	Arrien philosophe stoïcien	51
Elias KOULAKIOTIS	Arrien et la mémoire historique et religieuse de Nicomédie	87
Jesper Majbom MADSEN	Flavio Arriano of Nicomedia: Ambitious Roman and a patriotic Greek	101

Les Arsacides héritiers des Séleucides?

Charlotte LÉROUGE-COHEN	Introduction	117
Laurianne MARTINEZ-SÈVE	Remarques sur la transmission aux Parthes des pratiques de gouvernement séleucides: modalités et chronologie	123
Charlotte LÉROUGE-COHEN	Les Amis des Arsacides: pistes de réflexion	143
Georges ROUGEMONT	Remarques sur la lettre d'Artaban II à la cité de Phraata de Suse	163
Federicomaria MUCCIOLI	Ι' ἐπιστάτης et le στρατηγός και ἐπιστάτης τῆς πόλεως. Problèmes ouverts d'administration du pouvoir entre Séleucides et Parthes	171
Philippe CLANCIER	La longue mise en place de la domination parthe en Babylonie au III ^e siècle	185
Jean-Baptiste YON	L'onomatistique de Doura à l'époque parthe	199

Le vocabulaire de la violence

Edmond LÉVY	Le vocabulaire de la violence chez Thucydide	213
Sophie GOTTELAND	Βία et ὄβρις: quelques remarques sur le vocabulaire de la violence politique chez Isocrate	235
Edmond LÉVY	Βία chez Platon	253
André BOUVET	Platon, Lois 722 C: note sur le texte	267

Varia

Kevin LELOUX	L'alliance lydo-spartiate	271
Marcello VALENTE	Aspetti cronologici della pace del 375/4	289
Giovanni PARMEGGIANI	L'assedio di Perinto (341/0 a.C.) nella percezione dei politici e degli storici contemporanei e la conclusione delle Storie di Eforo	303
Michel HUMM	Espaces comitiaux et contraintes augurales à Rome pendant la période républicaine	315
Francesca GAZZANO et Giusto TRAINA	Plutarque, historien militaire?	347

N° 39

STRASBOURG

2014



N° 39
2014

PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

Arrien philosophe stoïcien

RÉSUMÉ-. Parmi les compétences que l'on reconnaît à Arrien aujourd'hui, la philosophie vient généralement après l'histoire, après sa carrière d'administrateur au service de l'Empire et après son expertise d'officier de l'armée romaine. Pourtant, Arrien ne doit pas se voir refuser le titre de philosophe au prétexte qu'il n'a pas enseigné la philosophie. Tout d'abord, l'œuvre philosophique par laquelle il nous transmet l'enseignement de son maître, le stoïcien Epictète, comporte une part indéniable de création personnelle. Ensuite, Arrien semble avoir mérité par son mode de vie et sa carrière le titre de « philosophe » que lui confèrent des inscriptions gravées à la base de statues honorifiques aujourd'hui perdues. Enfin, l'idée que les hommes et les femmes de l'Antiquité se faisaient de la philosophie était fort différente de la nôtre et laissait une large place à des philosophes non professionnels. *L'Ordre de bataille contre les Alains* nous montre quel parti un général comme Arrien pouvait tirer de sa formation philosophique.

ABSTRACT-. Arrian is more often considered as an historian, an administrator of the Roman Empire and a commander of the Roman army than a philosopher. But we must not deny him the status of philosopher by arguing that he didn't teach this discipline. First of all, the transmission of his stoic master's teaching, Epictetus, implies a great part of personal composition. In the second place, honorific inscriptions prove that he deserved in his time, by his career as well as his way of life, the title of "philosopher". Thirdly, in Antiquity, philosophy was not a matter of professionals. Arrian's *Array against the Alans* shows what sort of benefit could be obtained from a serious philosophical training.

Sans sa transmission par Arrien de Nicomédie, l'enseignement stoïcien du philosophe Epictète ne serait pas parvenu jusqu'à nous. Nombreux sont en effet les philosophes dont la sagesse n'a laissé d'autre trace dans les mémoires qu'une brève notice biographique ou un bouquet de fragments composé à une époque ultérieure. Il faut cependant distinguer les cas où l'œuvre écrite a été perdue (Héraclite, Parménide, Zénon d'Elée, Anaxagore, et, parmi les stoïciens, Zénon de Kition et Chrysippe de Soles, à qui la tradition attribue plus de sept cents livres¹) et ceux pour lesquels la postérité a eu à souffrir d'une préférence assumée pour l'oralité de l'enseignement, comme Pythagore, Socrate, Epictète, Platon dans une certaine mesure². Nous devons donc à Arrien la mise par écrit des *Entretiens* et du *Manuel*, considérés aujourd'hui comme des textes fondamentaux du stoïcisme antique. Que faut-il en conclure de la personnalité de cet homme que ses contemporains reconnaissaient, selon différentes sources, comme un « philosophe » ? Faut-il se contenter de voir

(1) Diogène Laërce, VII, 180.

(2) Sur Socrate et la supériorité du discours sur l'écrit, *Phèdre*, 274b à 276e; sur Epictète, cf. Arrien, *Lettre à Lucius Gellius*, 2-3 et 7; sur le goût de Platon pour le dialogue, *République*, 376d, et sur ses « enseignements non écrits », Aristote, *Physique*, IV, 2, 209b15. Cf., sur l'ensemble de cette question, CAMBRON-GOULET 2011.

en lui l'un des meilleurs élèves d'une école en vogue à son époque? N'a-t-il été qu'un disciple admiratif, servant l'enseignement de son maître en permettant à un large public d'en connaître la substance? D'après la lettre adressée à Lucius Gellius qui sert de préface aux *Entretiens*, il n'aurait fait que noter pour son usage personnel les enseignements de son maître, ces notes ayant été éditées à son insu par la suite³, mais l'on sait quelle part est faite à la rhétorique dans une dédicace. Rien n'exclut qu'Arrien ait mérité, par ses productions et son action dans la vie publique comme par son comportement dans la vie privée, le titre de « philosophe ».

Certes, Arrien n'a pas dédié sa vie à l'enseignement de la philosophie. Il n'a pas fondé d'école, pas plus qu'il n'a succédé à son maître Epictète à la tête de l'école stoïcienne de Nicopolis, qui ne survécut pas à l'illustre maître de sagesse. Il ne fut pas un professionnel de la philosophie mais vécut une vie de philosophe engagé dans le monde. Cette étude se donne pour but de réexaminer la question du statut d'Arrien comme philosophe et d'apporter un autre éclairage sur la reconstitution du monde réel et mental qui fut le sien en tant que Grec vivant dans les provinces orientales de l'Empire romain.

Il conviendra donc d'étudier la figure d'Arrien philosophe sans séparer artificiellement, et selon des normes inévitablement arbitraires, les différentes facettes de sa personnalité, ni cloisonner les multiples champs où s'est accomplie sa brillante carrière d'intellectuel, de gouverneur et d'officier. Il n'y a en effet rien de surprenant à ce qu'un Grec appartenant au milieu des élites municipales de la première moitié du II^e siècle ap. J.-C., si ce n'est le haut degré d'accomplissement auquel Arrien parvint dans chacun de ces domaines, en soit venu à exercer les fonctions de consul suffect et de gouverneur de province, à commander des légions romaines, à raconter sous forme de récit historique les faits d'armes glorieux dans lesquels il s'était illustré (la guerre contre les Alains) ou qu'il tenait dans la plus haute admiration (les conquêtes d'Alexandre), à composer des écrits philosophiques et à pratiquer la philosophie dans son exercice du pouvoir⁴. Il s'agira donc de mettre à jour et de discuter le dossier qu'il est possible de constituer autour de la figure d'Arrien philosophe⁵, avant de proposer une nouvelle interprétation d'un texte dont Arrien fut l'auteur et qui ne relève nullement du genre philosophique, à savoir *L'ordre de bataille contre les Alains*.

C'est à Nicopolis, en Epire, qu'Arrien s'est formé auprès d'Epictète à la philosophie stoïcienne, une école fondée à Athènes par Zénon de Kition à la toute fin du IV^e siècle av. J.-C. Né à Hiéropolis, en Phrygie, en 50 ap. J.-C., l'affranchi Epictète avait été chassé de Rome au début des années 90, probablement en 94 ap. J.-C., en même temps que les autres philosophes et historiens, par un décret de Domitien, qui voyait en eux des fauteurs de trouble et des ennemis de l'État. Epictète avait alors trouvé refuge à Nicopolis, cité de la côte adriatique qui faisait face à l'Italie et par où passaient de nombreux voyageurs transitant par l'Epire au cours de leur périple entre la capitale de l'Empire et les cités des provinces orientales, en premier lieu Athènes. Epictète avait suivi à Rome, alors qu'il était encore l'esclave d'un certain Epaphrodite, lui-même affranchi et secrétaire de l'empereur Néron, l'enseignement du philosophe stoïcien Gaius Musonius Rufus, dont nous savons assez peu de choses, mais qui lui transmet une nouvelle forme de stoïcisme caractéristique de l'époque impériale, dans laquelle la discipline morale primait sur la logique et la physique, les deux autres piliers de la vision stoïcienne du monde. Epictète, resté infirme depuis ses années d'esclavage, vivait

(3) Cf. la lettre à Lucius Gellius qui sert de préface aux *Entretiens*, notamment 3-4. Voir plus loin une discussion sur ce texte.

(4) Cf. VIDAL-NAQUET 1984, p. 317-321.

(5) Je tiens ici à remercier très chaleureusement Mathilde Cambron-Goulet pour l'attention qu'elle a accordée à mon argumentation en l'enrichissant de son excellente connaissance des philosophes anciens. Toutes les erreurs et imprudences qui pourraient cependant subsister seraient de mon seul fait.

donc à Nicopolis dans la plus grande pauvreté, célibataire puis père adoptif de la fille d'un ami disparu qu'il avait recueillie, et vouant la plus grande partie de son temps à l'étude de la philosophie stoïcienne et de l'enseignement de ses premiers maîtres, Zénon et Chrysippe.

C'est auprès de cet ascète, à Nicopolis, qu'Arrien vint parfaire son éducation⁶ entre 107 et 113, sans doute c. 108⁷, après avoir étudié dans sa propre cité la rhétorique et la littérature, comme il était alors d'usage⁸. Nicopolis, fondée par Octave pour célébrer la victoire d'Actium, était alors une cité nouvelle, populeuse, jouissant du statut de cité libre, commandant un vaste territoire, et qui tirait de ses deux ports, situés l'un sur le golfe d'Ambracie, l'autre sur la mer Adriatique, une position avantageuse sur le plan commercial. C'était aussi un centre religieux important, puisque Octave y avait fondé un sanctuaire d'Apollon sur le site même de son quartier général et instauré des concours stéphanites, pentétériques et isolympiques portant le nom d'*Actia*; elle s'imposait assez dans la région pour devenir par la suite la capitale administrative de la province procuratorienne d'Epire, lorsque celle-ci fut fondée sous le règne de Trajan. Il ne s'agissait pas cependant d'un grand centre universitaire comme pouvait en offrir l'Asie Mineure, et Athènes restait en Grèce à cette époque le haut lieu de la philosophie : il est donc probable qu'Arrien, jeune aristocrate originaire de Nicomédie en Bithynie, avait fait le choix de Nicopolis pour suivre expressément l'enseignement d'Epictète, dont la renommée attirait aussi bien les habitants de la cité que les fonctionnaires de passage dans la province⁹. L'étendue et l'importance des écrits d'Arrien relatifs à l'enseignement du maître stoïcien laissent à penser qu'il demeura plusieurs années à Nicopolis, sans doute deux ou trois ans, à fréquenter son école et qu'il y acquit une sérieuse formation philosophique¹⁰. Epictète était alors déjà d'un âge avancé¹¹ et serait décédé au cours du règne d'Hadrien, peut-être autour de 125/130¹².

De cette partie de sa jeunesse en Epire consacrée à l'étude, Arrien conserva des notes prises au cours des discussions animées auxquels il assistait et qui constituaient une bonne part de l'enseignement d'Epictète. Il en tira, pour son propre usage, dit-il dans l'épître dédicatoire adressée à Lucius Gellius qui ouvre le volume, des Διατριβαί ou *Entretiens* qui nous conservent seuls, avec le *Manuel* qui en fut ensuite tiré, la matière de l'enseignement du maître stoïcien. La Souda stipule cependant qu'Epictète « a beaucoup écrit »¹³ dans une notice qui a laissé perplexe un certain nombre de commentateurs. Certains ont tenté de discréditer ce témoignage de la Souda, au motif principalement que de nombreux philosophes récusaient l'enseignement écrit¹⁴, mais sans avancer

(6) On trouve un vague souvenir de ce séjour en Epire dans l'*Anabase* II, 16, 6.

(7) Cf. STADTER 1980, p. 5 : Arrien a probablement commencé ses études de philosophie autour de dix-huit ans, mais la date de sa naissance étant incertaine (elle dépend de la date de son consulat suffect en 129/130), la date peut varier entre 105 et 107. Selon les *Entretiens*, la guerre contre la Dacie était terminée (106 ap. J.-C.) et, la guerre parthique n'étant pas mentionnée, on peut supposer qu'elle n'avait pas encore commencé (114 ap. J.-C.); STADTER 1980, p. 173, donne pour les études d'Arrien en Epire la datation 107-110 sans avancer cependant d'argument nouveau. R. Syme, H. Tonnet et S. Follet datent ce séjour de l'année 108 environ à partir de la mention dans les *Entretiens* III, 7, ainsi que chez Pline le Jeune, *Lettres* VIII, 24, 2, 4, d'un philosophe épicurien du nom de S. Quintilius Valerius Maximus, *corrector* des cités libres, qui aurait fréquenté l'école d'Epictète à cette époque. Cf. SYME 1985; TONNET 1988, p. 9; FOLLET 1989, p. 598.

(8) Cf. D. et M. DANA dans ce volume, p. 19-21, sur Nicomédie et le « dynamisme culturel bithynien ».

(9) Arrien aurait pu étudier la philosophie à Bithynion-Claudiopolis ou à Pruse. Cf. Ewen BOWIE, dans le présent volume, p. 38-39.

(10) STADTER 1980, p. 4-5, et n. 34.

(11) *Entretiens* I, 6, 20; II, 6, 23; II, 17, 37.

(12) Epictète vécut selon la Souda jusqu'au règne de Marc Aurèle, mais aux dires d'Aulu-Gelle, sa mort serait déjà survenue quand celui-ci parvint au pouvoir en 161 ap. J.-C. Pour connaître l'état des connaissances actuelles sur la biographie d'Epictète, cf. FUENTES GONZÁLEZ 2000, p. 112-118, notamment p. 112 sur ses dates de naissance et de décès.

(13) Cf. *Souda* E 2424, vol. II, p. 36, 27, ADLER = Epict., *Test.* 21 Schenkl.

(14) C'est le cas notamment de Ilsetraut et Pierre Hadot, pour qui Epictète n'a rien écrit, comme son maître Musonius Rufus, alors qu'on a conservé de ce dernier des fragments d'entretiens transmis par Stobée sur la nourriture et sur l'abri (Jean

d'argument probant contre de la véracité de l'encyclopédie byzantine si souvent invoquée par ailleurs. On a pu rappeler au contraire que l'école stoïcienne avait été très tôt dotée de locaux, de bibliothèques et de nombreux ouvrages de références¹⁵. Par ailleurs, une étude récente a montré qu'il ne convenait pas de marquer une rupture radicale entre des philosophes de tradition orale et des philosophes de tradition écrite, mais bien plutôt de concevoir dans un *continuum* les réflexions et les pratiques des hommes de l'Antiquité concernant l'oralité et l'écriture¹⁶. La notice de la Souda ne devant donc pas être écartée, il faut avancer l'idée que ce n'est pas pour pallier l'absence d'écrits de la main de son maître qu'Arrien a souhaité conserver une trace de son enseignement, mais bien plutôt, comme il le dit lui-même, pour garder le souvenir d'une parole particulièrement libre (παρρησία) et persuasive (ἀνάγκη ἦν τοῦτο πάσχειν τὸν ἀκροώμενον αὐτῶν ὅπερ ἐκεῖνος αὐτὸν παθεῖν ἐβούλετο)¹⁷.

Ces Διατρίβαι (réponses véhémentes adressées à un disciple), parfois aussi appelées λόγοι (discours), διαλέξεις (discussions) ou σχολαί (cours), contenaient autrefois huit livres, dont la moitié seulement nous a été conservée. Les quatre livres qui nous sont parvenus ne visent pas à retranscrire un enseignement théorique, mais à rapporter le contenu de dialogues vivants entre le maître et ses disciples. Mais, à la lecture des *Entretiens*, on s'aperçoit qu'il est fait allusion à des explications de textes ou à des exercices de logique qui n'apparaissent pas dans les dialogues avec les auditeurs ou les visiteurs, même lorsqu'ils leur servent de points de départ. Par ailleurs, une diatribe d'Épictète au sujet de la paresse inhérente à l'homme atteste bien de l'existence de cet enseignement théorique fondé sur le commentaire de texte par lequel il commençait son cours : « Moi le premier ! Dès qu'il fait jour, je pense un peu à l'explication de texte que je vais diriger ; alors je me dis tout de suite : « Mais qu'est-ce que cela peut me faire qu'un tel ou un tel explique son texte de telle ou telle manière ? La première des choses : dormir ! »¹⁸. Les cours d'Épictète se composaient donc de deux parties, l'une était un commentaire de texte présenté par le maître ou par l'un de ses disciples et portant sur des extraits de l'œuvre de Zénon ou de Chrysippe principalement, l'autre consistait pour Épictète à compléter et rectifier ce qui venait d'être dit, ou à répondre à une ou plusieurs questions posées par l'auditoire. Arrien semble n'avoir retranscrit que la seconde partie de ces cours et passé sous silence – à moins qu'il ne l'ait publiée ailleurs ? – la partie proprement exégétique.

Arrien est également l'auteur d'un Ἐγχειρίδιον ou *Manuel*. Cet ouvrage-ci est une sorte d'anthologie d'extraits et de résumés des *Entretiens*, et fut par conséquent rédigé par la suite. Le genre de l'ouvrage, qui est celui du recueil d'aphorismes en usage chez les philosophes depuis au moins Héraclite, est assez proche des *Maximes capitales* d'Épicure ou des *Pensées* de Marc Aurèle. Cet abrégé pratique des *Entretiens* doit son titre (Ἐγχειρίδιον) à l'idée qu'il faut, comme un poignard, l'avoir toujours sous la main en cas de besoin¹⁹. Ce genre de textes multipliant les formules frappantes, énigmatiques, paradoxales, était déjà en vogue à l'époque hellénistique et était très prisé à l'époque impériale.

Il est probable qu'Arrien a écrit d'autres textes philosophiques. Ainsi, certaines citations d'Aulu-Gelle, de Marc Aurèle, de Stobée ne se retrouvent pas dans l'édition actuelle des textes dont nous disposons²⁰. Photius évoque des Ὀμιλῖαι (leçons) d'Épictète, qu'il aurait éditées à côté des

Stobée, fr. I-VIII, XI-XXV, IX, X, Schenkl). Cf. HADOT 2004, p. 17.

(15) BARRÈRE et ROCHE 1990, p. 15.

(16) CAMBRON-GOULET 2011, p. 201-222 ; CAMBRON-GOULET 2012a ; sur l'attachement des philosophes aux livres et leur goût de la lecture collective et individuelle, cf. CAMBRON-GOULET 2012b.

(17) *Lettre à Lucius Gellius*, 2 et 7.

(18) ARRIEN, *Entretiens d'Épictète*, I, 10, 8.

(19) HADOT 2004, p. 24-25.

(20) Cf. FUENTES GONZÁLEZ 2000, p. 118.

*Entretiens*²¹, portant peut-être témoignage de la part théorique de l'enseignement d'Épictète. De même, Simplicius mentionne le fait qu'Arrien aurait écrit « sur la vie et sur la mort d'Épictète »²². Pour certains²³, la mention n'aurait aucun fondement, des éléments biographiques se trouvant dans les *Entretiens* eux-mêmes, mais l'argument est peu convaincant étant donné la pauvreté de ces informations. En réalité, rien n'interdit de penser qu'Arrien aurait composé également sur son maître une biographie²⁴, genre littéraire très apprécié à l'époque impériale – il suffit de citer les *Vies parallèles* de Plutarque, les *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* de Diogène Laërce ou les *Vies des sophistes* de Philostrate –, un genre qui avait pour illustre fondateur Xénophon d'Athènes, auquel Arrien vouait une admiration particulière²⁵.

Ces données nous permettent-elles de dessiner la figure d'un Arrien philosophe? Son œuvre philosophique en tout cas, ainsi que sa détermination à vivre en philosophe, c'est-à-dire à exercer des charges publiques tout en gardant à l'esprit les préceptes de l'école stoïcienne, lui valurent la reconnaissance des citoyens d'Athènes et de Corinthe. Chacune des deux cités lui offrit en effet une statue honorifique, dont la base inscrite, seule conservée, atteste qu'il y était honoré comme « philosophe »²⁶. Aucune école n'étant mentionnée sur ces inscriptions, il est clair qu'Arrien ne prétendait pas faire profession de philosophe et n'aspirait à aucun privilège accordé par l'empereur, qu'il s'agisse d'exemption fiscale ou de salaire²⁷. Cela ne nous autorise pas, comme nous l'avons vu, à lui dénier la qualité de philosophe. Que le terme de « philosophe » ait pu revêtir, dans certains cas, la signification assez vague d'« ami de la sagesse » et s'ajouter à la liste des titres honorifiques dont un notable pouvait espérer se voir gratifier est une question qui reste ouverte²⁸. Le qualificatif de « philosophe » a été étudié dans les sources littéraires et épigraphiques des provinces occidentales de l'Empire romain et du Pont²⁹. Il ressort des deux études que le terme est relativement rare, et en tout cas beaucoup plus rare que celui de sophiste ou de rhéteur³⁰. La plupart des philosophes sont connus par leur appartenance à une grande école philosophique, ce qui permet d'attester que la philosophie était une de leurs activités professionnelles. Quand ce n'est pas le cas, le contenu des inscriptions ne permet d'établir aucun fait certain : ni leur appartenance à une école, ni leur statut d'amateur³¹. Dans les provinces occidentales, le qualificatif de philosophe est encore plus rare. Il

(21) PHOTIUS, *Bibl. cod.* 58; t. 1, p. 52 Henry.

(22) Simplicius, préambule, 4-7: « Arrien, celui qui a rassemblé (συντάξας) en des livres si longs les entretiens d'Épictète, a écrit aussi au sujet de la vie d'Épictète et de sa mort, et grâce à lui il est possible d'apprendre ce que fut cet homme dans sa vie. » (traduction I. Hadot dans HADOT 1995a).

(23) SCHENKL 1965, p. XV sq.; COLARDEAU 1903, p. 23.

(24) Ilsetraut Hadot considère pour sa part que le passage fait bien allusion à une *Vie d'Épictète* par Arrien. Cf. HADOT 1995a, p. 152-157.

(25) Cf. MOMIGLIANO 1971.

(26) PEPPAS-DELMOUSOU, *AAA* 3, 1970, p. 377-380; *Corinth* VIII 3, n°124. Cf. OIKONOMIDES 1980, p. 94-96, et STADTER 1980, p. 2 et n. 13 p. 191. Une troisième inscription évoque deux consuls nommés Arrien qui furent renommés pour leur *sophia* ou sagesse (le deuxième consul pourrait être son père ou, plus vraisemblablement, son fils). Cf. IG II² 4251-4253.

(27) Sur la législation impériale concernant les professeurs et les médecins, cf. HADOT 1984, p. 221-230, et sur les immunités fiscales, p. 230-238.

(28) C'est ici le lieu de remercier les participants à la journée d'études du 2 décembre 2012 qui ont soulevé cette intéressante objection.

(29) STEIN 2001 et DANA 2011.

(30) D'ordinaire, dans les inscriptions, ce sont plutôt les termes de *sophistès* et de *philologos* qui sont utilisés, dans une acception très large, pour évoquer la supériorité intellectuelle d'un individu.

(31) C'est le cas à l'époque hellénistique des philosophes Sôtadas de Byzance et Timothéos Papiariôn de Sinope, et à l'époque impériale de Iulius Pythagoras, étudiés par DANA 2011, p. 230-234. Perseus fils de Perseus de Sinope, poète et philosophe, est peut-être le seul à pouvoir être rattaché à l'école cynique, restée populaire dans la région du Pont depuis l'époque de Diogène. En revanche, de la philosophe Aurelia Charilampanè Olympias, que son épitaphe qualifie

apparaît comme un modèle alternatif à la figure de l'orateur qui évoque un statut social fortement valorisé, fondé sur la fortune, la naissance et l'éducation, mais il reste perçu comme une importation du monde grec et reste en cela marginal³². Ainsi, les seuls philosophes dont l'école est précisée sont tous originaires des provinces orientales et hellénophones. Dans ces cas-là aussi, la compétence philosophique peut recouvrir deux activités distinctes, la production de textes philosophiques ou le métier de philosophe³³.

Dans le cas d'Arrien, la réalité matérielle de ses ouvrages de philosophie plaide en faveur de la reconnaissance d'une compétence intellectuelle spécifique. Il est vrai que les deux seuls ouvrages conservés, les *Entretiens* et le *Manuel*, visaient à rapporter l'enseignement de son maître Epictète, mais refuserait-on à Platon toute prétention au titre de philosophe si l'on n'avait conservé de son œuvre que les dialogues dits « socratiques » ? Par ailleurs, il ne suffit pas de suivre les leçons d'un grand maître, ni de les prendre en notes, pour savoir rendre dans toute sa finesse et sa complexité, mais aussi dans toute sa saveur, sa pensée philosophique. La qualité philosophique et littéraire du texte composé par Arrien plaide sans contester en faveur d'une exceptionnelle maîtrise des notions fondamentales de la philosophie stoïcienne.

Cela revient à poser en termes nouveaux l'ancienne et épineuse question de l'apport personnel d'Arrien à la rédaction des *Entretiens*. La thèse de la transcription exacte de l'enseignement d'Epictète par le biais d'une prise de notes de type sténographique n'est plus admise aujourd'hui³⁴, en dépit de l'allégation d'Arrien dans sa préface. Arrien y affirme n'avoir pas travaillé son texte (Οὔτε συνέγραψα ἐγὼ τοὺς Ἐπικτήτου λόγους) en vue de la publication, mais avoir découvert que les notes qu'il avait prises pour son propre usage, au cours des discussions menées par Epictète auxquelles il avait assisté (ὄσα δὲ ἤκουον αὐτοῦ λέγοντος, ταῦτα αὐτὰ ἐπειράθην αὐτοῖς ὀνόμασιν ὡς οἶόν τε ἦν γραψάμενος ὑπομνήματα εἰς ὕστερον ἐμαυτῶ), circulaient à son insu (τοιαῦτα δ' ὄντα οὐκ οἶδα ὅπως οὔτε ἐκόντος ἐμοῦ οὔτε εἰδότης ἐξέπεσεν εἰς ἀνθρώπους). C'est en raison de ce préambule qu'il a d'abord été considéré qu'Arrien s'était fait le fidèle transcripteur des *Entretiens* d'Epictète, en élève consciencieux et admiratif des enseignements de son maître³⁵. Puis la thèse inverse a été soutenue, rattachant le texte d'Arrien à la tradition des ἀπομνημονεύματα littéraires, ou mémoires, dont le modèle était les *Mémorables* de Xénophon rapportant l'enseignement de Socrate³⁶. Il a ainsi été montré que les dialogues échangés entre Epictète et certains de ses auditeurs comportaient une part d'invention dans le rapport qu'en faisait Arrien, et surtout que le texte avait été composé à partir d'une sélection de *logoi* qui avaient été prononcés à des dates différentes. Il

de ἡ φίλανδρος καὶ σώφρων ἢ φιλόσοφος, B. PUECH suppose qu'elle devait son titre à une sagesse pratique dans la vie quotidienne plutôt qu'à une activité intellectuelle précise, mais aucun argument ne vient étayer cette thèse qui n'est peut-être que l'expression d'un préjugé discriminatoire. Cf. PUECH 2002, p. 292. En effet, s'il ne faut pas s'étonner des qualificatifs φίλανδρος καὶ σώφρων habituellement employés pour désigner à l'époque impériale une bonne épouse, aimante et chaste, l'usage de la postposition précédée de l'article met en valeur le terme ἡ φιλόσοφος et ne nous autorise pas à dénier à cette femme une activité de philosophe.

(32) STEIN 2001, p. 318-372, en particulier p. 370-372.

(33) Le cas de l'Asie Mineure, qui est en cours d'étude, ne manquera pas d'apporter des éléments nouveaux. La question se pose de savoir si le terme *philo-sophos* renvoie systématiquement à un métier ou peut être comparé aux nombreux titres honorifiques construits sur le même modèle grammatical, comme *philo-polis*, *philo-patris*, *philo-timos*, *philo-doxos*, ce qui n'est pas certain. Je remercie ici Anna Heller de m'avoir fait partager ses vues encore très partielles sur le sujet.

(34) Il est improbable qu'Arrien ait utilisé la méthode sténographique que, selon Diogène Laërce, Xénophon avait inventée pour transcrire les discours de Socrate et que Tiron mit au point pour noter les discours et les plaidoiries de son maître Cicéron, car l'utilisation de cette technique semble avoir été réservée à l'époque impériale à des professionnels de la dictée, le plus souvent des esclaves publics ou des employés, dans le cadre le plus souvent de débats publics.

(35) HARTMANN 1905, p. 248-275, notamment p. 257 et p. 274-275. Cette thèse qui a longtemps fait autorité a été reprise par CAPELLE 1925, p. 69 sq.; BOSWORTH 1972, p. 183; SOULHÉ 1975, p. XI; TSEKOURAKIS 1980, notamment p. 72 sq.; BRUNT 2013, p. 331-359.

(36) HIRZEL 1963, p. 245-252; WIRTH 1967, p. 149-189 et p. 197-215; SELLE 2001, p. 209-290.

devenait difficile de concevoir qu'Arrien ne fût pas intervenu dans la mise en ordre générale et dans la rédaction de certains chapitres au moins³⁷.

Cette question peut être dépassée pour l'essentiel par l'adoption d'un moyen terme plaçant les *Entretiens* à mi-chemin entre les simples notes (ὑπόμνημα) et l'œuvre littéraire (σύγγραμμα), dans une position d'équilibre alternant des citations du maître et des reconstitutions plus personnelles. C'est la thèse la plus communément admise aujourd'hui³⁸, thèse qui apparaît d'autant plus solide qu'elle s'appuie sur de nouvelles études de la langue utilisée par Arrien dans les *Entretiens*. En effet, il semble artificiel aujourd'hui d'opposer l'emploi de la *koinè* par Arrien dans les *Entretiens* à sa pratique habituelle de l'atticisme³⁹, d'abord parce qu'il lui arrive d'utiliser la *koinè* en dehors des *Entretiens*⁴⁰, ensuite parce que son désir de se montrer fidèle au style oral d'Épictète peut justifier à lui seul l'usage de ce dialecte⁴¹. La lettre d'Arrien à Lucius Gellius ne serait donc pas un tissu de *topoi* caractéristiques du genre de la préface, mais un exposé relativement précis des conditions dans lesquelles furent rédigés les *Entretiens*, à la fois recueil de citations à usage personnel et œuvre de composition.

Une autre pièce peut être versée au dossier : il semble qu'il ait été d'usage à l'époque impériale d'utiliser plutôt le terme ὑποσημείωσις pour désigner des notes de cours prises par un étudiant, rédigées dans un style *sui generis* et parfois diffusées sans l'autorisation de l'enseignant, et de réserver le terme δ'ὑπόμνημα pour le brouillon, l'aide-mémoire ou l'ensemble des notes préparées par l'enseignant lui-même en vue de son cours⁴². Une fois révisées et transformées, elles devenaient un σύγγραμμα destiné ou non à la publication ou ἔκδοσις. Dans certains cas, l'auteur pouvait considérer que cette première version était suffisamment élaborée pour être diffusée à un petit nombre d'amis, de disciples ou de co-disciples choisis⁴³. C'est ainsi notamment que procédait Galien, qui écrivait toujours, nous dit-il dans son commentaire du livre III des *Épidémies* d'Hippocrate, à la demande de ses amis ou élèves, surtout de « ceux qui s'apprétaient à de longs voyages »⁴⁴. Dans d'autres cas, il pouvait souhaiter retravailler son texte en vue de la publication. Il existait donc une double pratique, écrire pour un petit nombre, réécrire pour une diffusion plus large. Il est possible de faire remonter cette double pratique à Pythagore, Hippocrate, Apollonios de Pergè et, plus tardivement, aux commentateurs néo-platoniciens d'Aristote aux v^e et vi^e siècles⁴⁵. À relire la lettre dédicatoire adressée à Lucius Gellius, on peut donc comprendre qu'Arrien aurait constaté la diffusion non pas de ses notes de cours mais d'un brouillon du texte qu'il avait rédigé pour lui-même (ou pour un petit nombre de co-disciples) à partir des leçons d'Épictète, ce qui impliquait un travail personnel d'élaboration. De même, Platon mentionne-t-il le fait que Zénon d'Elée, ayant dans sa jeunesse composé un livre (τὸ γράμμα) pour appuyer l'enseignement de son maître Parménide, s'était fait voler à Athènes cet ouvrage inachevé, qui avait alors été publié sans son consentement⁴⁶. Dans

(37) WEHNER 2000, p. 18-53.

(38) STADTER 1980, p. 28-30; HADOT 1995a, p. 154-155; HADOT 2000, p. 30-35; HADOT 2004, p. 17-18.

(39) MILLAR 1965, p. 142.

(40) FLORISTÁN IMÍZCOZ 1995, p. 91-141.

(41) STADTER 1980, p. 26-28; FUENTES GONZÁLEZ 2000, p. 123.

(42) GOULET-CAZÉ 1982, p. 270-272; DORANDI 2000, p. 77-79. Je remercie Mathilde Cambron-Goulet de m'avoir mise sur la piste de cette possible nuance lexicale.

(43) DORANDI 2000, p. 78-81 sur les modalités d'écriture chez Galien et Hippocrate. Cf. aussi l'analyse de ὑπόμνημα comme « brouillon » ou « version provisoire » destinée « à un cercle restreint d'auditeurs, d'élèves et de camarades d'études » à partir des trois premiers livres de la *Rhétorique* du philosophe épicurien du I^{er} siècle av. J.-C. Philodème de Gadara, par CAVALLO 1984, p. 18.

(44) GALIEN, *In Hipp. Epid. III comm. II* (CMG V 10.2.1, p. 60, 3-6 Wenkelbach). Cf. aussi *Sur ses propres livres* et d'autres occurrences citées et étudiées par DORANDI 2000.

(45) DORANDI 2000, p. 81-86.

(46) PLATON, *Parménide*, 128c.

ce cas-là aussi, le caractère inabouti des écrits diffusés n'entraîne pas le fait que leur auteur ait été dépourvu de compétence philosophique. Au contraire, on peut bien plutôt inférer de ce double vol la qualité intrinsèque des écrits dérobés à la vigilance de leur auteur.

La datation des *Entretiens* pourrait être un autre critère pour évaluer la part prise par Arrien dans l'élaboration de ce texte. En effet, une rédaction précoce du texte, donc assez proche des études suivies par Arrien auprès d'Épictète, c. 108 ap. J.-C., diminuerait d'autant la part personnelle prise par le disciple dans la transmission de l'enseignement de son maître. Le cas des *Mémorables* de Xénophon vient alors immédiatement à l'esprit puisque Xénophon rédigea cette œuvre sur la fin de sa vie, à partir de 370 avant J.-C. Or le texte des *Entretiens* semble avoir été mis par écrit sous le règne d'Hadrien, entre 117 et 138 ap. J.-C., car cet empereur est le seul à n'être jamais nommé, conformément à l'usage consistant à désigner l'empereur régnant du titre officiel de César⁴⁷, mais après la mort d'Épictète, mentionnée dans le texte, et survenue en 125 ou 130⁴⁸. La Lettre à Lucius Gellius évoque également le maître au passé et est à dater d'une période postérieure à l'une de ces deux dates. Cette indication placerait la composition des *Entretiens* au plus tôt dix-sept ans après la fin des études menées par Arrien auprès d'Épictète à Nicopolis si Arrien a effectué ses études c. 108 et si Épictète est mort en 125, au plus tard trente ans si l'on retient la date de la mort d'Hadrien en 138. Cette durée témoigne de l'intérêt qu'Arrien portait toujours à l'enseignement de son maître plusieurs décennies après l'avoir entendu. On peut sans peine l'imaginer écrivant et réécrivant pour lui-même, dans une discipline de chaque jour, les préceptes de la philosophie stoïcienne qui lui semblaient les plus propices à la méditation. Dix-sept à trente ans constituent, nous semble-t-il, une durée tout à fait raisonnable pour reconnaître à Arrien la paternité de son œuvre philosophique⁴⁹.

Il se trouve que, dans l'Antiquité, il n'était pas nécessaire d'être professeur de philosophie pour être reconnu comme philosophe : il suffisait, si l'on peut dire, de vivre en « ami de la sagesse » et d'être reconnu comme tel. Comme l'a rappelé à plusieurs reprises Pierre Hadot,

au moins depuis Socrate, l'option pour un mode de vie ne se situe pas à la fin du processus de l'activité philosophique, comme une sorte d'appendice accessoire, mais bien au contraire, à l'origine [...]. Le discours philosophique prend donc son origine dans un choix de vie et une option existentielle et non l'inverse.⁵⁰

Cette définition de la philosophie pouvait déjà s'appliquer à Pythagore, considéré depuis Héraclide du Pont comme le premier philosophe, et dont le végétarisme apparaissait encore à l'époque impériale comme l'un des traits les plus caractéristiques de son enseignement.

Ainsi, de nombreux philosophes grecs ne faisaient pas profession de la philosophie : citons Solon, Xénophon, Démétrios de Phalère et, chez les Latins, Caton d'Utique, Cicéron, Brutus, Sénèque. Des empereurs même s'adonnèrent à la philosophie, comme Marc-Aurèle ou l'impératrice Julia Domna⁵¹. Selon plusieurs témoignages, Socrate aurait exercé d'abord le métier de sculpteur⁵² et, s'il pratiqua ensuite la philosophie, cela ne l'empêcha jamais de se montrer par ailleurs bon soldat et bon citoyen puisque l'on racontait qu'il avait sauvé Alcibiade sur le champ de bataille de

(47) STADTER 1980, p. 17 sq.

(48) STADTER 1980, p. 179 (contre la datation retenue p. 173 dans le tableau « Chronology of Arrian's life »).

(49) Je n'adhère pas pour autant, comme on peut le voir, à la thèse de G. Wirth qui place à la toute fin de la vie d'Arrien son œuvre philosophique. Pour moi, Arrien a écrit tout au long de sa vie, ce qu'atteste la reconnaissance de son statut d'intellectuel dont il a joui assez tôt pour s'attirer la faveur de l'empereur Hadrien. Cf. WIRTH 1963, cité par TONNET 1988, n. 288.

(50) HADOT 1995b, « Avant-propos », p. 17-18.

(51) Julia Domna, moins souvent nommée que les autres parmi les philosophes de l'Antiquité, en méritait pourtant le titre par ses écrits et ses fréquentations philosophiques. Cf. ZEDLER 1987, p. 117-138.

(52) On lui attribuait notamment la paternité des Grâces qui se trouvaient à l'entrée de l'Acropole d'Athènes. Cf. PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, I, 22, 8 ; Diogène LAËRCE, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, II, 5, 19.

Potidée, tandis que celui-ci lui était venu en aide à la bataille de Délion⁵³, et qu'il était intervenu en tant que prytane pour s'opposer à la condamnation collective des stratèges mis en cause à la suite de la bataille des Arginuses⁵⁴. Il ne manque pas d'exemples illustrant cette réalité de la philosophie antique⁵⁵.

De même, des intellectuels que nous considérons aujourd'hui comme spécialistes d'autres disciplines étaient reconnus dans l'Antiquité comme philosophes : c'était le cas de Pythagore, que nous comptons le plus souvent au rang des mathématiciens, de Strabon, que nous connaissons comme historien et géographe mais que Plutarque appelait philosophe⁵⁶, d'Apulée, qui se disait philosophe platonicien, ou de Plutarque lui-même, que tant de nos contemporains ont des difficultés à qualifier d'historien ou de philosophe, alors qu'il était les deux à la fois. Que dire d'Aristote, que nous qualifions volontiers de philosophe sans tenir compte du fait qu'il était tout autant biologiste⁵⁷ ? Selon le mot de Mathilde Cambron-Goulet, « cette opposition entre philosophes et non-philosophes suppose que les philosophes se définissaient eux-mêmes comme tels, et *vice versa* ; or, rien n'est moins certain. »⁵⁸ C'est un travers de notre époque, que l'on peut expliquer sans doute par le haut degré de spécialisation qu'ont atteint aujourd'hui les différentes disciplines, que de ne concevoir celles-ci que cloisonnées. Mais cette conception monolithique de la science et du savoir est en totale contradiction avec l'idéal antique de l'*enkuklios paideia*, qui connut son apogée aux époques hellénistique et impériale. Aussi bien Strabon, Arrien, Apulée que Plutarque et Galien comptaient parmi les plus illustres de ces *pépaideuménoi* qui s'exerçaient dans tous les domaines de l'esprit et dont le nombre s'accrut considérablement tant que dura la Paix romaine.

Dans l'Antiquité, la ligne de rupture passait plutôt entre sophistes et philosophes⁵⁹. Toute sa vie, Socrate s'évertua à faire saisir cette différence à ses concitoyens. En vain. Lui-même, dit-on, avait l'un des premiers enseigné l'art oratoire à Athènes⁶⁰, un art dans lequel il excellait. Philostrate avançait comme différence fondamentale entre sophistes et philosophes le fait que les premiers prétendaient détenir le savoir, et non les seconds. Une autre distinction mise en évidence par Socrate tenait au fait que les philosophes ne recevaient pas de salaire pour leur enseignement⁶¹. C'est une idée que reprend Xénophon dans les *Mémoires* :

En effet, si quelqu'un vend sa jeunesse pour de l'argent à qui la désire, on l'appelle un prostitué (πόρνων) ; mais si quelqu'un se fait un ami (φίλον) de celui en qui il a reconnu un amant vertueux (καλόν τε κάγαθόν έραστήν), nous le tenons pour quelqu'un de sensé (σώφρονα). Il en va de même pour le savoir : ceux qui le vendent pour de l'argent à qui le désire, on les appelle des sophistes

(53) PLUTARQUE, *Vie d'Alcibiade*, II, 7.

(54) PLATON, *Apologie de Socrate*, 32 b-c ; XÉNOPHON, *Mémoires*, I, 1, 18 ; IDEM, *Helléniques*, I, 7, 15.

(55) Parmi les nombreux exemples illustrant cette catégorie de philosophes, on pourrait citer le pythagoricien Timée de Locres que Socrate présente ainsi : « En effet, Timée que voici, qui vient de la cité si bien policée de Locres en Italie, où, par la fortune et par la naissance, il n'est inférieur à personne, s'est vu dans sa cité confier les plus hautes charges et décerner les plus grands honneurs ; en outre, il s'est, à mon sens, élevé aux sommets de la philosophie en son ensemble. » (Platon, *Timée*, 20a, traduction Luc Brisson). Dans le passage consacré aux philosophes du Pont, M. Dana évoque la difficulté de définir le « métier » de philosophe, qui recouvre à la fois les auteurs d'ouvrages philosophiques et les disciples et maîtres d'écoles philosophiques. Cf. DANA 2011, p. 231. Sur les philosophes qui sont aussi fonctionnaires, rhéteurs, sophistes ou grammairiens, cf. HADOT 1984, p. 228-229.

(56) PLUTARQUE, *Vie de Lucullus* 28.8.

(57) Cf. également le traité de Galien intitulé « Que l'excellent médecin est aussi philosophe » publié dans ses *Œuvres*, tome 1, Paris, Les Belles-lettres, 2007. Cf. BOUDON 2003.

(58) CAMBRON-GOULET 2012a, p. 299.

(59) Cf. la dédicace de Philostrate à Antonius Gordianus : Philostrate, *Vies des sophistes*, 479-480.

(60) Diogène LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, II, 5, 19-20, citant notamment *L'Histoire des disciples de Socrate* d'Idoméne.

(61) C'est notamment le reproche que Socrate fait à son disciple Eschine de Sphettos, pourtant réduit à la dernière extrémité. Cf. Diogène LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, II, 7, 61.

(σοφιστὰς [ὡςπερ πόρνους]); mais l'homme qui se fait un ami (φίλον) de celui en qui il a reconnu un bon naturel, en lui enseignant ce qu'il sait de bien (διδάσκων ὃ τι ἂν ἔχη ἀγαθόν), nous croyons qu'il fait ce qui convient à l'homme de bien (ἃ τῷ καλῷ κάγαθῷ προσήκει).⁶²

Pour un homme comme Xénophon, né dans une riche famille aristocratique et destiné à une brillante carrière d'homme politique ou d'officier, la carrière philosophique ne devait guère être attractive. Pour lui, la philosophie était plus un art de vivre qu'une profession⁶³.

En cela aussi, Arrien se conformait au modèle qu'il s'était donné en la personne de Xénophon d'Athènes, comme lui général, philosophe et historien. Car il se flattait de l'égaliser, et, ayant reçu peut-être depuis la naissance ce surnom qui entrait dans son *trinomen*, Flavius Arrianus Xenophon se faisait appeler le « nouveau Xénophon »⁶⁴. Il est même possible qu'Arrien ait été honoré à Athènes d'un Hermès double qui l'associait à son illustre prédécesseur⁶⁵. En effet, Xénophon comptait parmi les hommes qui avaient mené une brillante carrière d'homme d'État tout en mettant en pratique l'enseignement philosophique dont ils avaient bénéficié durant leurs années de formation. Arrien pouvait donc sans difficulté se reconnaître dans une comparaison qu'il expose lui-même dans la *Cynégétique* :

car, en plus de porter le même nom que lui [*sc.* Xénophon] et d'être son concitoyen, tout comme lui, je me suis adonné dès l'enfance à la chasse, à la guerre et à l'exercice de la sagesse (ὁμώνυμός τε ὦν αὐτῷ καὶ πόλεως τῆς αὐτῆς καὶ ἀμφοῖν ταῦτα ἀπὸ νέου ἐσπουδακώς, κυνηγέσια καὶ στρατηγίαν καὶ σοφίαν)⁶⁶.

Ainsi Arrien ne cessait-il de proclamer son admiration pour la vie et l'œuvre de Xénophon, dans lesquelles il trouvait un écho lointain et une source d'inspiration. Presque toute son œuvre se voulait une continuation de celle de son illustre prédécesseur : son *Anabase* ou *Expédition d'Alexandre* répondait à l'*Anabase* de Xénophon, son traité *Sur la chasse*, à la *Cynégétique*, ses *Entretiens*, aux *Mémorables*. Epictète lui-même, le maître d'Arrien en philosophie, ne cessait de se comparer à Socrate, selon les *Entretiens* et le *Manuel*⁶⁷. Comme lui, il délivrait son enseignement sous la forme de dialogues et se contentait d'échanges oraux partagés avec un ou plusieurs disciples. Comme Xénophon, qui avait rencontré Socrate en 404 avant J.-C. alors qu'il avait un peu plus de vingt ans et l'avait fréquenté pendant trois ans, avant de s'engager en 401 dans l'expédition de Cyrus le Jeune contre son frère Artaxerxès II, Arrien avait fait la connaissance d'Epictète au même âge,

(62) XÉNOPHON, *Mémorables*, I, 6, 13 (trad. L.-A. Dorion). Cf. aussi *Ibid.*, II, 2, 5-7, en particulier II, 2, 6 à propos de Socrate : « En s'abstenant ainsi de salaire, il pensait assurer sa liberté, et il reprochait à ceux qui font payer leurs entretiens de se vendre comme esclaves, en se contraignant à discourir pour ceux dont ils ont reçu un salaire. » ; *Ibid.*, II, 2, 60 ; *Banquet* IV, 34-44, en particulier 43. Sur le Socrate de Xénophon, « évergète qui « ne toucha jamais de salaire pour sa compagnie, mais [qui] donnait à tous, sans retenue, son propre bien » », cf. AZOULAY 2004, p. 136-138 et p. 263. De même Stobée II, 109, 10-110, 4 = LONG & SEDLEY, 67W : « Les uns [entendaient] « faire le sophiste » comme transmettre des doctrines philosophiques moyennant salaire, les autres [soupçonnaient] que « faire le sophiste » recouvrait quelque chose de mauvais, comme s'il s'agissait de faire commerce de discours. » (trad. J. Brunschwig et P. Pellegrin). Sur cette question des salaires, cf. BLANK 1985 ; LOOMIS 1998, p. 62-75.

(63) DORION 2013.

(64) ARRIEN, *Anabase* I, 12, 3 ; *Périple* 1, 1 ; 12, 5 ; 13, 5 ; 25, 1 ; *Ordre de bataille contre les Alains*, 10, 22 ; *Cynégétique*, 1, 4 ; 3, 5 ; 5, 6 ; 16, 6-7 ; 22, 1 ; *Souda* I, 3868 ; PHOTIUS, *Bibl. cod.* 58. Cf. STADTER 1967, p. 155-161 ; TONNET 1988, ici vol. 1, p. 225-281. Il a été d'usage également d'appeler Arrien « Xénophon le Jeune ». Cf. la traduction de *La Cynégétique d'Arrien, dit Xénophon le jeune* par T. Hillaud, Compiègne, 1909. Selon P. Stadter, Arrien aurait porté ce surnom depuis son enfance. Cf. STADTER 1980, p. 2-3. Mais nous ne pouvons avoir de certitude à ce sujet. Cf. BAZ 2007.

(65) Musée National d'Athènes, *Glypta* n° 538. Cf. OLIVER 1972, p. 327-328.

(66) ARRIEN, *Cynégétique*, I, 4 (trad. Louis L'Allier).

(67) On trouve 67 mentions de Socrate dans les *Entretiens* (sans compter les célèbres formules « Connais-toi toi-même » et autres citations célèbres qui évoquent inmanquablement Socrate à l'esprit du lecteur éclairé), et 7 encore dans l'*Encheiridion*.

entre 105 et 108 ap. J.-C. et avait suivi son enseignement à Nicomédie pendant trois ans également avant d'embrasser la carrière des armes, cette fois dans l'armée romaine.

De cet enseignement philosophique, Arrien retira, tout comme son modèle, des principes de vie, des réflexions politiques et morales, sorte de «viatique utile pour tout homme politique»⁶⁸. Ce corps de doctrines pratiques inspirées de l'enseignement de Socrate, de son disciple Antisthène puis du disciple de celui-ci, Diogène de Sinope, et plus tard encore de Zénon de Kition, formait en quelque sorte le patrimoine commun des philosophes socratiques, cyniques et stoïciens, et se transmettait à des disciples qui, sans se vouer totalement à la philosophie, souhaitaient mettre en pratique l'enseignement qui avait formé leur esprit, éventuellement le transmettre sous la forme de dialogues et de traités, mais surtout régler leur propre vie de manière à atteindre une certaine liberté intérieure. Les philosophes de cette école avaient tout à fait conscience de s'adresser pour une grande part à des jeunes gens qui se destinaient à une carrière politique ou militaire, et non à la philosophie. De nombreux exemples illustrent la conscience qu'avait Socrate, par exemple, de délivrer son enseignement à toute la jeunesse d'Athènes et d'ailleurs, et non pas seulement à un cénacle de futurs philosophes. Pour Xénophon, des disciples comme Critias et Alcibiade, qui valurent à Socrate l'accusation de «corrompre la jeunesse», s'étaient montrés dès le début plus intéressés par la politique que par la philosophie :

Pour moi, je n'hésite point à dire qu'il n'y a pas d'enseignement possible avec un maître qui ne plaît pas. Or, Critias et Alcibiade passèrent auprès de Socrate tout le temps qu'ils y voulurent passer, sans que Socrate leur plût, mais avec l'idée préconçue et bien arrêtée de gouverner l'État, et, tant qu'ils vécurent auprès de Socrate, ils s'efforcèrent, avant tout, de converser avec ceux qui étaient mêlés aux affaires politiques.⁶⁹

Évidemment, il s'agit pour Xénophon de limiter la responsabilité morale de Socrate dans les crimes que commirent les deux hommes politiques vis-à-vis de leurs concitoyens, l'un dans le désastre de l'expédition de Sicile en 415-413 avant J.-C. et dans l'occupation de la forteresse de Décélie par les Spartiates de 412 à 404 avant J.-C., l'autre dans le sanglant épisode de la tyrannie des Trente en 404. Mais il semble bien en tout cas que ce type d'élèves ait été majoritaire parmi les élèves de Socrate. En effet, une étude approfondie du cercle des disciples entourant Socrate permet de mesurer la place que tenaient en son sein les jeunes aristocrates promis à une carrière autre que politique. Sur vingt-quatre disciples – le célèbre passage du *Phédon* 59b en dénombre quinze, mais on peut y adjoindre ceux qui apparaissent dans d'autres dialogues de Platon et dans les *Mémoires* de Xénophon –, treize ne semblent pas avoir fait œuvre de philosophe et n'ont laissé aucune trace dans les sources écrites (les deux frères Chéréphon et Chérécrate, les quatre fils de Criton, Critobule, Hermogène, Epigène, Ctésippe, mais aussi Apollodore de Phalère, Ménexène et son cousin Ctésippe du deme de Péanie, Cléombrote, Phédon d'Elis et Ménédème d'Erétrie l'école d'Elis, Euclide l'école de Mégare, Aristippe l'école de Cyrène); les cinq autres ont mené une autre carrière professionnelle tout en consacrant une partie de leur temps à la composition d'œuvres philosophiques, et probablement une bonne part aussi à la pratique quotidienne de la philosophie socratique (Xénophon d'Athènes, Criton d'Athènes, Simmias et Cébès de Thèbes, Eschine de Sphettos)⁷⁰. On peut conclure de ce décompte que Socrate s'adressait à un triple public composé

(68) AZOULAY 2004, p. 21.

(69) XÉNOPHON, *Mémoires*, I, 39. Cf. aussi I, 47. Sur leur carrière ultérieure, ISMARD 2014, p. 118-123.

(70) Sur les philosophes socratiques, cf. GROTE 1865; HUMBERT 1967; ROMÉYER-DHERBEY et J.-B. GOURINAT 2001.

pour un quart de jeunes hommes motivés, passionnés par la philosophie, qui donnèrent naissance à des écoles situées à Athènes (l'Académie, le Cynosarge) et hors d'Athènes (Elis, Mégare, Cyrène), pour un autre quart de jeunes marqués à vie par l'enseignement du maître, qui le transmièrent et le poursuivirent sous la forme d'écrits philosophiques, mais firent un autre choix professionnel que la philosophie, et pour moitié enfin d'un public de jeunes pour qui son enseignement ne fut qu'une étape de leur vie, sans doute importante, mais non déterminante. Xénophon appartenait à la deuxième catégorie, celle des philosophes qui ne professèrent pas la philosophie et n'eurent pas de disciples, mais qui la mirent en pratique et la transmièrent dans des œuvres écrites. Arrien, en cela aussi, suivit les traces de son prestigieux modèle.

Le *Manuel* d'Arrien atteste ainsi du fait que son lectorat était composé non pas de novices, qui ne pouvaient espérer trouver dans l'ouvrage une explication aux nombreux termes techniques utilisés⁷¹, ni de philosophes professionnels, qui n'auraient pas vu l'utilité de ce *digeste* de l'enseignement d'Épictète, mais de disciples avancés qui souhaitaient que la philosophie stoïcienne dirigeât leurs actions et que leur mode de vie fût conforme à l'idéal stoïcien. Arrien écrit ainsi, plaçant ces propos dans la bouche d'Épictète: « Pour toi, tu ne voudras être ni préteur, ni prytane, ni consul, mais libre »⁷², et cette mention atteste qu'étant issus de la classe dirigeante, nombre de disciples d'Épictète ne se destinaient pas à une vie entièrement philosophique, mais à une carrière d'homme d'État, à une vie mondaine faite de charges publiques, d'honneurs, de banquets, de spectacles, et dans laquelle ils allaient devoir retourner, comme Arrien lui-même, armés de leur Ἐνχειρίδιον.

Le stoïcisme d'ailleurs, tout comme l'enseignement de Socrate, se prêtait particulièrement bien, par son caractère pratique, à ce choix d'une vie dans le monde⁷³. Il s'opposait en cela à l'épicurisme, qui combattait « l'esprit de cité » et proposait de se recentrer sur le bien privé: « Ne nous occupons pas, disait Métrodore de Lampsaque, de sauver la Grèce ni de mériter des couronnes civiques. La seule couronne désirable est celle de la sagesse. » Métrodore dénonçait « certains sages [qui] se sont avisés de vouloir faire les Lycurgue et les Solon, prétendant régenter les États selon les lois de la raison et de la vertu. »⁷⁴ Bref, l'épicurisme visait à détourner ses sectateurs de la politique et même de la simple participation à la vie de la cité, qui se trouvait pourtant au fondement du lien social dans le monde grec. Il en allait tout autrement du stoïcisme, qui, s'il visait à la sérénité, prônait à la fois l'engagement dans le monde et la liberté spirituelle vis-à-vis des contingences: « N'as-tu pas souvent entendu dire qu'il faut que tu restreignes tes désirs et ton aversion aux seules choses qui dépendent de ta volonté, qu'il te faut laisser tout le reste, corps, biens, réputation, livres, tumultes, recherches des charges publiques ou fuite devant ces charges? »⁷⁵. La voie était étroite, mais elle pouvait séduire de fortes personnalités.

Dans cette configuration philosophique, Épictète apparaissait comme le nouveau Socrate et Arrien comme l'égal de Xénophon, selon un système de références reliant étroitement l'époque impériale à l'âge classique, bien caractéristique de l'âge de la Seconde Sophistique. D'une certaine manière, si Xénophon, qui suscitait une si grande admiration chez Arrien, pouvait prétendre lui-même à la qualité de philosophe, Arrien le pouvait aussi. Pour des spécialistes de l'enseignement

(71) HADOT 2004, p. 41-42, citant les études de COLARDEAU 1903, p. 24 et WEHNER 2000, p. 259.

(72) ARRIEN, *Manuel d'Épictète*, chap. 19, 2.

(73) Cf. BRUNT 2013, p. 333-340, en particulier, p. 337. P. A. Brunt est convaincu également que l'enseignement d'Épictète s'adressait en majorité à de jeunes gens qui ne se destinaient pas à la profession de philosophe. Cf. sa démonstration, p. 338-342.

(74) MÉTRODORÉ, *De la philosophie*, cité par Plutarque, *Col.* 1127 B = frag. 31 Körte; cf. DELATRE et PIGEAUD 2010, p. 121-157.

(75) Arrien citant Épictète dans les *Entretiens*, IV, 4, 33 (traduction E. Bréhier).

de Socrate et de l'œuvre de Xénophon, qui ne comptait pas seulement les *Mémorables*, mais aussi une *Apologie de Socrate* et un *Banquet*, la réponse est positive⁷⁶. Pour Diogène Laërce également, puisqu'il consacre à Xénophon une biographie dans ses *Vies et doctrines des philosophes illustres*, dans laquelle il précise : « Il fut le premier à prendre en notes les paroles du philosophe, qu'il livra aux hommes sous le titre de *Mémorables*. Il fut aussi le premier des philosophes à écrire une *Histoire*. »⁷⁷ Et de citer même deux des épigrammes composées par lui en l'honneur de Xénophon, philosophe avant que d'être historien⁷⁸ : « Ce n'est pas seulement l'amitié de Cyrus qui conduisit Xénophon chez les Perses ; il y cherchait la route qui devait le mener aux cieux : car il a montré, en écrivant l'histoire des Grecs, qu'il avait mis à profit la sublime sagesse de Socrate. » Cicéron semble d'ailleurs avoir été à l'origine de ce portrait de Xénophon en philosophe versé dans le genre historique⁷⁹. De même, Arrien était reconnu comme philosophe par les Anciens, d'abord par les citoyens d'Athènes et de Corinthe qui le gratifièrent d'une statue honorifique dont nous avons conservé la base inscrite, mais aussi par Lucien⁸⁰, Aulu-Gelle, Photius, la Souda, et peut-être, selon les deux sources byzantines, par Nigrinos, l'un des sénateurs les plus éminents sous Trajan, qui prit Arrien sous sa protection, et par l'empereur Hadrien lui-même, qui le gratifia du consulat en 129 ap. J.-C.⁸¹ La Souda notamment le présente comme « philosophe épictétien, connu sous le nom de « nouveau Xénophon » ». Lorsque, en outre, dans les années 150 ou 160, Aulu-Gelle, séjournant à Athènes pendant deux ou trois ans pour ses propres études, nous rapporte, dans les *Nuits attiques*, qu'on fit apporter « le premier livre des *Entretiens* d'Épictète édités par Arrien »⁸², le fait atteste que l'ouvrage était célèbre et d'usage courant dans le milieu des lettrés et de la jeunesse étudiante de langue grecque. Nombre de nos contemporains vont dans le même sens⁸³. Si les hommes de l'Antiquité considéraient Arrien comme philosophe, pourquoi devrions-nous lui dénier cette qualité ? Rien n'autorise à écrire qu'Arrien fut présenté par Dion Cassius comme philosophe pour nuire à sa réputation d'historien⁸⁴, ni d'affirmer que le grand public n'avait aucune connaissance de ses écrits de son vivant et ne rendait hommage dans ses fonctions d'homme d'État qu'à ses qualités « humaines »⁸⁵. Au contraire, Photius et la Souda nous informent de ce qu'Arrien dut la réussite de sa carrière dans l'administration romaine à l'excellence de sa *paideia*⁸⁶. Nous avons vu que la

(76) BRISSON et DORION 2004, p. 137-140. Sur l'*Economique* comme « *logos sokratikos* », cf. DORION 2008, p. 253-281.

(77) Diogène LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, II, 6, 48 (trad. M.-O. Goulet-Cazé). La traduction de la dernière partie de la phrase ἀλλὰ καὶ ἱστορίαν φιλοσόφων πρῶτος ἔγραψε a pu prêter à confusion mais, aucune autre source ne mentionnant une *Histoire de la philosophie* dont Xénophon aurait été l'auteur, il est tout à fait raisonnable de comprendre cette mention de Xénophon comme « premier des philosophes à écrire une Histoire », comme le fait M.-O. GOULET-CAZÉ (n. 4, p. 252).

(78) Diogène LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, II, 6, 58.

(79) CICÉRON, *De oratore*, II, 14 : « Denique etiam a philosophia profectus Xenophon Socraticus ille, post ab Aristotele Callisthenes, comes Alexandri, scripsit historiam [...] »

(80) Lucien décrit Arrien comme « un disciple d'Épictète et un Romain qui compta parmi les premiers et consacra sa vie à la *paideia* ». Cf. LUCIEN, *Alexandre ou le faux prophète*, 2 (trad. personnelle).

(81) Souda, s.v. « Arrianos » ; PHOTIUS, *Bibliothèque*, cod. 58. Cf. STADTER 1980, p. 18.

(82) *Nuits attiques* I, 2.

(83) Arrien a ainsi droit à sa propre notice, rédigée par Simone FOLLET, dans le *Dictionnaire des philosophes antiques*, p. 597-604. Cf. STADTER 1980, p. 14-18 et p. 19-31. La Collection Universitaire de France, aux Belles-Lettres, publie les volumes des *Entretiens* sous le nom d'Épictète. Le *Thesaurus Linguae Graecae* dans sa version électronique adopte quant à lui une position ambiguë : les *Entretiens* et le *Manuel* sont publiés dans la rubrique « Epictetus phil. », mais sous les titres « Dissertationes ab Arriano digestae » et « Enchiridion », en même temps que la lettre d'Arrien intitulée « Arriani epistula ad Lucium Gellium ». Arrien, qui se voit donc dépossédé de son œuvre philosophique, est pourtant désigné comme « Flavius Arrianus Hist. et Phil. ».

(84) WIRTH 1963, p. 220-233.

(85) Cf. HADOT 2004, p. 14.

(86) Cf. BOSWORTH 1972, p. 163-172, contre SCHWARTZ 1895, repris notamment par WIRTH 1963, p. 165, n. 1 et p. 166, n. 2.

définition du philosophe n'avait rien de monolithique et qu'Arrien, comme Xénophon, relevait d'une certaine catégorie de philosophes, la catégorie intermédiaire selon notre nomenclature des philosophes socratiques, celle des philosophes qui vivaient la philosophie, composaient de la philosophie, mais n'en faisaient pas profession. Plus que jamais, il convient de rendre à l'auteur des *Entretiens* et du *Manuel* la paternité de son œuvre.

Arrien portait à la guerre un intérêt particulier. En cela aussi, il se situait dans la continuité par rapport à une certaine tradition philosophique. Évidemment Xénophon, son modèle, s'était illustré dans l'art de la guerre. Il avait servi dans la cavalerie athénienne, peut-être d'abord comme hipparque sous la tyrannie des Trente, puis comme l'un des commandants de l'expédition mercenaire engagée en Perse pour établir sur le trône Cyrus le Jeune contre son frère Artaxerxès II. L'expédition culmina à la bataille de COUNAXA en 401 av. J.-C. et déboucha sur la retraite des Dix Mille depuis l'Arménie jusqu'en Thrace, racontée par Xénophon lui-même dans l'*Anabase*. Il servit ensuite dans l'armée spartiate aux côtés du roi Agésilas qui combattait en Asie Mineure et se battit même contre les Athéniens à la bataille de Coronée en 394 av. J.-C. avant de se retirer à Scillonte en Elide, puis, beaucoup plus tard, à Corinthe, et peut-être à Athènes⁸⁷. Nous avons vu qu'Arrien se flattait de partager avec Xénophon un goût prononcé, et pour ainsi dire inné, pour la chasse, la guerre et la sagesse⁸⁸, comme si les trois domaines s'assemblaient en une composition cohérente et solide fondée sur la morale aristocratique des *hippeis*. Mais Socrate également avait participé à de nombreux combats, cette fois en tant qu'hoplite, et s'était illustré dans deux grandes batailles, à Potidée en 432 av. J.-C. et à Délion en 424 av. J.-C., batailles qui lui avaient valu une réputation de bravoure et de dévouement⁸⁹. Nous apprenons par la même source que, lorsqu'Alcibiade surprit son entourage en se mettant à fréquenter Socrate assidûment, le philosophe s'entraînait à la lutte régulièrement, soupait avec ses camarades et dormait sous la tente⁹⁰, suivant le mode de vie militaire qui convenait à un simple citoyen athénien.

Quelques décennies après l'époque où vécut Arrien, et toujours dans le courant philosophique inspiré de la philosophie socratique, l'empereur Marc Aurèle mettait en application la même alliance de la philosophie et de la guerre. Ayant adhéré dès sa jeunesse à la philosophie du Portique, il en transcrivit et en interpréta les grands thèmes dans ses *Pensées pour moi-même* qu'il rédigea en grec, langue de la philosophie, entre 170 et 178 apr. J.-C. Or il est bien connu que Marc Aurèle dut plus que tous ses prédécesseurs mener des guerres perpétuelles contre les peuples frontaliers qui menaçaient l'intégrité de l'Empire. Sa conviction d'œuvrer pour la concorde universelle devait prendre la forme de combats incessants et, s'il eut assez de sagesse pour accepter de partager le pouvoir sa vie durant avec Lucius Verus, comme l'avait souhaité Hadrien au crépuscule de sa vie, il dut renoncer à accomplir dans l'*otium* sa vie d'empereur philosophe.

Il est donc tout à fait compréhensible qu'Arrien ait, lui aussi, consacré une grande part de son œuvre littéraire à la rédaction d'un *Traité de Tactique*, d'un récit des campagnes militaires d'Alexandre intitulé *Anabase*, ainsi que de plusieurs ouvrages perdus comme la *Guerre des Romains et des Parthes*, ouvrage en dix-sept livres que Photius a recensé dans sa *Bibliothèque*⁹¹, comme les *Alanika* ou l'*Expédition contre les Alains*, ou comme ce fragment intitulé *Ordre de bataille contre les Alains* que certains historiens considèrent comme un extrait de l'ouvrage précédent⁹².

(87) Sur ces données biographiques, cf. la mise au point de AZOULAY 2004, p. 10-15.

(88) Cf. plus haut, n. 62.

(89) Cf. plus haut, n. 53.

(90) PLUTARQUE, *Vie d'Alcibiade*, II, 292 et 293.

(91) PHOTIUS, *Bibliothèque*, 58.

(92) WHEELER 2004a, p. 309.

C'est à ce texte que nous allons nous intéresser maintenant⁹³. Il nous semble en effet qu'il est artificiel de séparer la passion du général pour la tactique et l'admiration du philosophe pour la vertu morale⁹⁴, et que c'est précisément parce que l'*Ordre de bataille* relève de l'art de la guerre qu'il entre dans le cadre des préoccupations philosophiques d'Arrien. Arrien aurait composé ce texte en 135 ap. J.-C., ou juste après 135, alors qu'il était légat d'Auguste propréteur de la province de Cappadoce (c. 131-137 ap. J.-C.) et alors qu'il commandait les deux légions romaines de la province pour réprimer une incursion des Alains (134/135), peuple nomade originaire du Caucase et apparenté aux Sarmates⁹⁵. Ce fragment se présente comme une série de commandements donnant une description détaillée de l'ordre de marche de son armée (§ 1-11), puis de la formation de bataille qu'il s'apprête à déployer pour combattre les armées ennemies, essentiellement formées d'archers montés (§ 12-24), le tout suivi d'un exposé de la tactique à adopter face à l'ennemi (§ 25-31). Le texte s'interrompt alors, mais il ne semble pas qu'il ait dû se poursuivre beaucoup, la victoire étant décrite comme étant à portée de main⁹⁶. L'armée commandée par Arrien dans *L'Ordre de bataille contre les Alains* se compose des deux légions de Cappadoce, la légion XV *Apollinaris* basée à Satala et la légion XII *Fulminata* basée à Mélitène (ou du moins plusieurs vexillations ou détachements de cette légion), mais aussi de nombreuses troupes auxiliaires et des contingents d'alliés locaux originaires des rives orientale et méridionale de la Mer Noire (Colchide, Pont, Arménie Mineure). On ne peut avoir de certitude concernant le fait que cette bataille ait eu effectivement lieu, car Dion Cassius affirme qu'Arrien impressionnait tant son adversaire qu'il n'eut pas même à combattre et que la guerre s'arrêta aux portes de la Cappadoce⁹⁷. Le déploiement de l'armée romaine apparaît plutôt, étant donné le contexte d'alliance dans lequel s'inscrivaient à cette époque les relations entre Romains et Alains, comme une démonstration de force aux frontières des territoires administrés par Rome⁹⁸.

Le texte présente une formation de bataille adaptée à un type d'adversaire particulier, l'Alain en l'occurrence, qui, comme le Scythe ou le Parthe, est souvent un archer monté, entièrement couvert (monture comprise) d'une cataphracte ou broigne à écailles. Le genre de combat impliqué par ce type d'armement avait par le passé posé de sérieux problèmes à la légion romaine, après en avoir posé à la phalange grecque et macédonienne⁹⁹. Aucun mode de combat n'était plus opposé à l'idéal hoplitique des Grecs ni aux tactiques de l'infanterie romaine d'époque républicaine. La supériorité de ces armées de cataphractaires tenait à la puissance de choc de la cavalerie cuirassée,

(93) Le texte grec ainsi que sa traduction en français sont fournis en annexe de cet article.

(94) C'est ce que fait P. Stadter lorsque, dans le chapitre 6 qu'il consacre à « The *Anabasis*: the portrait of Alexander », il étudie dans un premier temps l'analyse qu'Arrien donne des batailles d'Alexandre au nom de son expertise de stratège, puis propose une analyse philosophique (très convaincante au demeurant) du portrait que brosse Arrien d'« Alexander the man ». Cf. STADTER 1980, p. 103 : « If Arrian's experience with the Roman army gave him the confidence to feel that he could explain Alexander's military genius, his studies with Epictetus and his own experience of good emperors under Trajan and Hadrian encouraged him to attempt as well an evaluation of Alexander as man and ruler of men. » Une telle séparation entre les deux domaines d'activité ne me semble pas justifiée cependant car elle porte préjudice à la cohérence de la personnalité d'Arrien.

(95) Pour plus de précision sur les Alains, cf. la traduction jointe à cet article, ainsi que sa bibliographie.

(96) On peut évaluer à une vingtaine de lignes de l'édition Teubner la quantité de texte manquante. Cf. STADTER 1980, p. 208, n. 38 ; cf. aussi notre traduction, part. n. 80.

(97) DION CASSIUS, LXIX,15, 1: ἕτερος δὲ [πόλεμος] ἐξ Ἀλανῶν [...] τὰ δὲ καὶ Φλάουιον Ἀρριανὸν τὸν τῆς Καππαδοκίας ἄρχοντα φοβηθέντων, ἐπαύσατο.

(98) Sur les relations entre Rome et les Alains, cf. BOSWORTH 1977, p. 219-232 ; BOSWORTH 1993, p. 230-231.

(99) Pour le versant grec, cf. DUCREY 1985, et sur l'opposition hoplite-archer, LISSARRAGUE 1990. Concernant l'armée romaine, cf. principalement RENOUX 2010.

à la puissance de tir des archers montés, à la rapidité de déplacement des cavaliers et à la mobilité de l'infanterie, une infanterie légère également composée d'archers¹⁰⁰.

Dans ce contexte général, *L'Ordre de bataille contre les Alains* décrit par Arrien introduit un certain nombre de nouveautés. Il faut pour en saisir l'importance revenir sur le contenu du texte, en premier lieu sur l'ordre de marche de l'armée commandée par Arrien, qui se nomme lui-même Xénophon dans le texte, puis sur l'ordre de bataille. À l'avant de la colonne en marche, se tiennent des éclaireurs à cheval immédiatement suivis des ailes et cohortes auxiliaires, archers montés en tête. Derrière les troupes de l'infanterie italienne, cyrénienne, bosporienne et numide, s'avancent les cavaliers d'élite, les cavaliers de la légion, les catapultes, puis les deux légions de Cappadoce appelées « phalanges » par Arrien, soit la XV^e légion (*legio XV Apollinaris*) et des vexillations de la XII^e (*legio XII Fulminata*), menées par leurs enseignes. À leur suite viennent les contingents d'alliés locaux originaires d'Arménie Mineure, de Colchide et des cités pontiques de Trébizonde et Rhizaion, ainsi que l'infanterie apulienne, puis les bagages de l'armée et, enfin, une arrière-garde composée de cavaliers daces. De chaque côté chevauchent les cavaliers galates et italiens de manière à assurer la protection de l'ensemble de l'armée¹⁰¹.

La formation de bataille qu'Arrien décrit en tant que commandant en chef de l'armée romaine se déploie dans un espace comprenant deux hauteurs. Il envisage de disposer sur le flanc droit, soit le plus bas des deux monticules, les archers arméniens, à l'arrière et en renfort de l'infanterie italienne, et sur le flanc gauche, soit le plus haut des deux monticules, les alliés d'Arménie Mineure et des cités pontiques en appui et à l'arrière des troupes apuliennes et cyréniennes. Dans cette disposition, les fantassins doivent servir de rempart aux archers qui, placés en arrière, tirent au-dessus de leurs têtes. Sont placées au centre du dispositif tactique les deux légions de citoyens romains, à droite la XV^e légion, la plus redoutable car la plus nombreuse, à gauche les vexillations de la XII^e légion. Les légionnaires sont disposés sur huit rangs : les quatre premiers rangs sont occupés par les *kontophoroi*, équipés de grandes lances (κοντοί); les quatre rangs suivants sont constitués des *lonchophoroi*, armés de longs javelots (λόγχα)¹⁰². Derrière ces huit rangs sont disposés des archers à pied et probablement des archers montés, appuyés par l'artillerie lourde tirant à longue distance depuis les flancs et depuis l'arrière, par-dessus l'ensemble de l'armée. Sur l'arrière, disposées sur chaque aile et au centre, se tiennent les forces de cavalerie, composées pour une part d'archers montés, et protégées sur leurs flancs par des porteurs de javelots, de lances, d'épées et de haches. Le commandant en chef des armées, Arrien, prévoit d'être entouré d'une garde personnelle importante composée de cavaliers et de fantassins d'élite, ainsi que d'une garde du corps, tous avec leurs officiers. Ce corps mobile pourra en fonction des besoins parcourir toute l'armée.

Ce texte a suscité de nombreux commentaires des spécialistes de l'armée romaine. Il se trouve en effet qu'il est la seule source disponible décrivant précisément le déploiement des troupes de l'armée romaine avant une bataille importante entre la *Guerre des Gaules* de Jules César, au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., et les *Res gestae* d'Ammien Marcellin et le *De re militari* de Végèce, dans le dernier quart du 4^e siècle ap. J.-C.. Il atteste ainsi de changements importants dans l'armement, l'ordre de bataille et, plus généralement, la tactique, qui s'inscrivent dans les évolutions de l'armée romaine menant à la nouvelle configuration du Bas-Empire. À ce titre, *L'ordre de bataille* est immanquablement cité par les historiens de l'armée romaine pour expliquer les traits caractéristiques de cette évolution au 1^{er} siècle ap. J.-C. Il ne convient pas d'exagérer le caractère novateur des opérations militaires décrites par Arrien ni même d'évoquer une rupture dans les

(100) BRIZZI 2004, p. 202 et 232.

(101) Cf. LE BOHEC 1989 qui propose des représentations schématiques de cet ordre de marche (pl. XXVI, 18b), ainsi que de l'ordre de bataille (pl. XXX, 28b).

(102) Sur le lexique des armes chez Arrien, cf. notamment WHEELER 2004b, p. 147-175.

manières de combattre, mais il faut tenir compte du fait que ce texte jouit d'une place tout à fait singulière dans l'histoire militaire de l'Empire romain¹⁰³. Par ailleurs, l'argument *a silentio* selon lequel la singularité de ce texte serait la preuve de l'originalité absolue de la tactique mise en œuvre par Arrien gouverneur de Cappadoce n'est sûrement pas recevable en tant que tel. Rien ne prouve en effet que, parce qu'Arrien est le seul à avoir fait la description d'un certain ordre de bataille et d'une certaine tactique, il ait été le premier à les mettre en œuvre. Ces réserves formulées, rien n'interdit de penser que, si ce texte a été remarqué, cité, puis conservé par la tradition érudite, notamment sur le manuscrit de la bibliothèque Laurentienne de Florence qui nous l'a transmis parmi d'autres textes fondamentaux de la stratégie grecque, pierre angulaire de la stratégie romaine, c'est en raison du caractère novateur de certains éléments de la stratégie décrite.

Quels sont ces différents éléments? L'originalité de la formation décrite par Arrien consiste d'abord à avoir réduit la légion romaine, si prisée pour ses exploits individuels, à une formation en phalange compacte et massive. Elle repose ensuite sur le fait de faire protéger la légion par la cavalerie postée sur ses ailes et par le lancement de projectiles en tous genres (essentiellement des pierres et des flèches) aussi bien par l'artillerie lourde que par les archers, montés et non montés, depuis l'arrière. Il s'agit donc d'une stratégie en triptyque: phalange compacte, cavalerie, artillerie, dont la combinaison constitue en soi une particularité.

Une place centrale est donc accordée à la légion combattant en formation serrée, en phalange compacte, bouclier contre bouclier¹⁰⁴. Ce choix stratégique équivaut à un abandon de l'ordre manipulaire, qui prédominait dans l'armée romaine depuis l'époque républicaine, et à un retour à la phalange de type grec, privilégiant la lance et les formations compactes protégées par des boucliers. Si E. Wheeler a bien mis en garde dans ses deux articles fondamentaux sur la «légion comme phalange» sur le fait qu'il ne fallait pas surestimer l'innovation qu'aurait représenté le passage d'une formation militaire à une autre¹⁰⁵, il a cependant reconnu l'importance accordée à la formation de la légion en phalange dans l'*Ordre de bataille contre les Alains*¹⁰⁶. L'historien a également insisté sur la nouveauté que présentent certains aspects de l'organisation de son armée par Arrien. Il a évoqué notamment l'armement du légionnaire. Arrien est selon lui le premier à présenter les légionnaires comme des *kontophoroi*, des «porteurs de *kontos*» faisant en fait plus précisément un usage combiné du *kontos* et de la *lancea*¹⁰⁷. L'armée de Cappadoce aurait ainsi été, ce que confirme trente ans plus tard le témoignage de Lucien de Samosate¹⁰⁸, séparée en deux groupes, celui des *kontophoroi* et celui des *lonchophoroi*. E. Wheeler souligne ensuite le fait qu'Arrien est en avance sur son temps en ce qu'il pense le déploiement de ses troupes en termes de fonction attribuée à chaque unité (τάξις), indépendamment de leur organisation officielle¹⁰⁹, et poursuit son analyse en évoquant le passage chez Arrien d'un système en 3/6 à un système en 4/8 (quatre soldats de front dans l'ordre de marche, huit rangées de légionnaires dans l'ordre de bataille) qui témoigne d'une nouvelle organisation de l'armée fondée sur une modification de la taille du *contubernium*, la plus petite unité de l'armée romaine¹¹⁰. Ces différentes innovations forment un ensemble cohérent qui

(103) Cf. WHEELER 2004b, p. 175: «Arrian's *Acies*, not at all as peculiar or innovative as it may appear to Caesarian enthusiasts, represents the wave of the future in both West and East.»

(104) Cf. BOSWORTH 1993, p. 270-272.

(105) «Romans dit not have to «discover» the phalanx from Greek theory: the legion began and ended as phalanx» (WHEELER 2004b, p. 174).

(106) Cf. WHEELER 2004b, p. 274, sur *L'ordre de bataille*, 27-30.

(107) Sur le *kontos*, qui n'est pas un *pilum* et ne doit pas être lancé selon E. Wheeler, cf. WHEELER 2004b, p. 154-159.

(108) LUCIEN, *Alexandre ou le faux prophète*, 55. Cf. BOSWORTH 1993, p. 270-272.

(109) WHEELER 2004b, p. 153.

(110) WHEELER 2004, p. 160-163.

souligne la part d'originalité dans l'organisation militaire et l'ordre de bataille mis en place par Arrien.

Outre la place centrale faite à la phalange compacte dans la stratégie d'Arrien, il apparaît que la cavalerie y joue un rôle important. Sa fonction est double : en premier lieu, empêcher les cavaliers ennemis d'approcher l'infanterie, mais aussi dissuader les soldats romains et alliés de s'enfuir en maintenant une stricte discipline dans les rangs¹¹¹. Ce développement de la cavalerie a été mis en évidence depuis longtemps¹¹². Il s'appuie sur le rôle de protection de l'infanterie joué par la cavalerie dans l'ordre de marche de l'armée commandée par Arrien et, sur le champ de bataille, sur la conjugaison des forces constituées par différentes troupes de cavaliers : corps auxiliaires composés en majorité d'ailes de cavalerie, cavaliers appartenant à des cohortes, cavaleries alliées et *equites singulares*. Par ailleurs, bon nombre de ces cavaliers sont des archers, comme l'indique l'abondance des *cohortes equitatae sagittariorum* dans l'armée qu'Arrien oppose aux Alains : par ordre d'apparition, archers montés de Pétra, Rhètes, Ituréens, Cyrénéens, Celtes, Bosphoriens, Numides.

Or, depuis le début de sa conquête du monde méditerranéen, Rome avait été confrontée à des peuples orientaux dont l'arme principale était l'arc. La bataille de *Carrhae*, perdue de manière dramatique par le triumvir Crassus contre les Parthes en 53 av. J.-C. – il y trouva la mort en même temps que son fils –, était devenue, malgré tous les efforts des contemporains pour incriminer l'impiété du proconsul, emblématique de cette difficulté des Romains à vaincre l'arme barbare par excellence¹¹³. Ils durent ainsi recruter de plus en plus d'archers, à pied et montés, au titre de troupes auxiliaires, à compter notamment des guerres civiles, et plus précisément au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. On peut dater de la réforme militaire d'Auguste leur intégration à l'armée romaine comme auxiliaires permanents et leur positionnement sur les ailes et dans les cohortes le plus souvent¹¹⁴, même si, sur le champ de bataille, il pouvait arriver que le terrain ou les manœuvres de l'adversaire obligent à mettre en place une organisation dans laquelle les archers et les frondeurs étaient mêlés aux centuries, divisions de la légion romaine¹¹⁵. Dans tous les cas, lors d'un combat en plaine, les archers jouent d'abord un rôle de couverture après avoir ouvert les hostilités en arrosant l'ennemi d'une pluie de flèches, ensuite un rôle de harcèlement à l'occasion de nombreuses escarmouches, combattant toujours à distance, sans autre armement que leur arc et leurs flèches¹¹⁶ : leur rôle est donc essentiellement défensif¹¹⁷. Dans l'ordre de bataille décrit par Arrien, les archers, comme l'artillerie lourde composée de machines difficiles à préciser (balistes, catapultes ou onagres, appelés *μηχαναὶ* ou *καταπέλται*), sont placées exclusivement en arrière, sur les flancs et sur les hauteurs pour jouer pleinement leur rôle de protection de l'infanterie. Là encore, les troupes auxiliaires, plus habituées que les légions romaines au combat contre les cavaliers des steppes, jouent un rôle décisif¹¹⁸. Elles sont placées sur les ailes, de préférence aux légionnaires (ce qu'avait fait Germanicus

(111) COSME 2007, p. 103-107.

(112) BOSWORTH 1977, p. 236-237 notamment sur le rôle de protection de l'infanterie assuré par la cavalerie placée en « cavalry screen » dans l'ordre de marche de l'armée commandée par Arrien.

(113) Cf., pour une analyse détaillée de la bataille de *Carrhae*, BRIZZI 2004, p. 195-214. Sur le caractère « barbare » de l'armement de l'archer, cf. CICÉRON, *Philippiques*, II, 112.

(114) Sur cette évolution de l'armée romaine, cf. RENOUX 2010, p. 13-14.

(115) RENOUX 2010, p. 166-167.

(116) RENOUX 2010, p. 177. Les archers cataphractaires apparaissent pour la première fois sur la colonne trajane et il s'agit d'archers ennemis. Cf. RENOUX 2010, p. 156-157.

(117) RENOUX 2010, p. 199.

(118) TONNET 1988, p. 49.

plus d'un siècle plus tôt dans un dispositif de bataille cependant très proche de celui d'Arrien¹¹⁹), ceci afin de protéger les deux légions.

Il s'agit donc d'une formation de bataille entièrement défensive qu'Arrien présente symboliquement comme un « rempart » (προβολή) dressé autour de la légion romaine pour la protéger des attaques de la cavalerie ennemie¹²⁰. La légion elle-même se présente en formation serrée, les premiers rangs de *kontophoroi* dardant leurs lances acérées vers l'ennemi, les quatre rangs suivants de *lonchophoroi* cherchant à frapper chevaux et cavaliers à travers leur cuirasse. Arrien prévoit également d'être entouré d'une garde resserrée composée de cavaliers d'élite, de deux cents légionnaires, de gardes du corps et de corps d'élite, avec leurs propres officiers¹²¹. Cette formation compacte est pensée pour être particulièrement adaptée aux attaques d'archers montés, ainsi qu'un « mur de fer hérissé de javelots »¹²². Enfin, la tactique qu'Arrien compte déployer conforte l'impression générale d'une position défensive : un grand silence (σιγή) destiné à impressionner l'adversaire se répand sur l'armée puis, au signal donné par un terrible cri de guerre (ὡς μέγιστον καὶ φοβερώτατον ἀλαλάζειν), surgit un effroyable tir de missiles en tous genres (ὕπὸ τοῦ ἀδιηγήτου πλήθους τῶν βελῶν), projectiles lancés par les machines, pierres, flèches et javelots. L'espoir, nous dit Arrien, est que ce tir nourri de projectiles suffise à mettre l'ennemi en déroute. Dans le cas contraire, l'infanterie, protégée par la tactique de la phalange macédonienne hérissée de lances ainsi que par un tir de javelots, soutiendra le choc. Arrien envisage ensuite deux situations : celle où l'armée romaine continuerait à avancer à la poursuite de l'ennemi en déroute, les cavaliers prenant la tête, suivis des fantassins lancés au pas de course, de manière à pouvoir servir à nouveau de rempart à la cavalerie si nécessaire, et celle où il faudrait recevoir un second assaut de l'armée ennemie : l'armée romaine s'étendrait légèrement sur les hauteurs mais sans en descendre de manière à opérer une conversion sur ses flancs et à combattre de face les cavaliers alains longeant l'armée à pleine vitesse et exposés non seulement aux traits des archers, mais aux innombrables coups d'épées (ταῖς σπάθαις) et de haches (τοῖς πελέκεσιν) des fantassins de l'armée romaine. Dans cette disposition, c'est l'infanterie auxiliaire et alliée lancée au pas de course qui servirait de rempart à la cavalerie chargeant l'ennemi¹²³.

Certes, comme nous l'avons évoqué plus haut, le fait d'appuyer la phalange compacte sur la cavalerie et sur l'artillerie, lourde autant que légère, n'est pas entièrement une innovation, car elle est le fruit d'une évolution progressive depuis la fin de la République, dans le cadre d'une adaptation des tactiques de combat de l'armée romaine aux guerres contre les barbares¹²⁴. Jules César notamment avait commencé à développer cette tactique lors de sa conquête de la Gaule. Et l'on doit ici rendre justice à la grande capacité des Romains à s'adapter à de nouveaux adversaires, que ce soient les forces déployées par Hannibal, les tribus gauloises ou les armées de Pyrrhus. Mais c'est beaucoup plus tard, au III^e siècle ap. J.-C. seulement, que l'on voit à l'œuvre une tactique entièrement nouvelle. Caracalla l'aurait appliquée lors de l'expédition parthique, qui débuta en 214 ap. J.-C. Or Dion Cassius et Hérodien évoquent tous deux le fait que Caracalla se serait inspiré, pour équiper et organiser l'armée qu'il aurait levée dans les Balkans à cette occasion, de la

(119) LE BOHEC 1989, p. 137.

(120) Le terme προβολή revient à quatre reprises dans le texte, ce qui souligne clairement son caractère stratégique : 14, 6 ; 16, 3 ; 20, 3 ; 29, 6. Cf. WHEELER 2004a, p. 325, et plus généralement sur le caractère défensif de cette stratégie, BOSWORTH 1977, p. 237-238.

(121) Sur le modèle de l'empereur sur le champ de bataille et sur sa garde montée, cf. SPEIDEL 1994.

(122) LE BOHEC 1989, p. 150-151.

(123) Il s'agit là d'une bonne illustration du principe mis en œuvre par Arrien selon lequel la fonction prime sur la nature du corps d'armée. La cavalerie n'est pas en soi une force de protection ou *probolè* ; l'infanterie peut l'être également, et l'artillerie de même, selon les besoins et la disposition des armées sur le terrain.

(124) WHEELER 2004a, p. 313-323.

phalange macédonienne plutôt que de l'ordre manipulaire de la légion¹²⁵. S'il s'agit bien là d'une recomposition de la formation de combat des légionnaires ayant pour but de permettre aux légions de mieux résister à une charge de cavaliers cuirassés, on peut penser que la description que fait Arrien d'une formation d'infanterie très compacte protégée par la cavalerie et par une pluie de projectiles a inspiré la phalange de Caracalla¹²⁶.

Ce rôle de protecteur de la légion joué par la cavalerie et par l'artillerie mérite, nous semble-t-il, une attention particulière. En leur temps, Pierre Vidal-Naquet et Pierre Lévêque, dans leur article intitulé « Epaminondas pythagoricien ou le problème tactique de la droite et de la gauche »¹²⁷, avaient pu expliquer par la formation philosophique du grand général thébain les innovations tactiques qui lui avaient valu de glorieuses victoires. La révolution de la phalange oblique, l'attaque par la gauche de l'armée ennemie et le rôle stratégique du Bataillon Sacré avaient eu raison d'une expérience du combat hoplitique vieille de plusieurs siècles. De même, l'évolution du rôle de la cavalerie tel que le décrit Arrien, c'est-à-dire destiné essentiellement à protéger les flancs de l'infanterie contre une cavalerie ennemie particulièrement mobile, de même que l'intégration de l'artillerie dans la force de frappe de l'armée romaine dans des proportions qui n'ont rien de commun avec ce qui se faisait auparavant nous semblent pouvoir être imputées à une manière nouvelle de concevoir l'art de la guerre. La philosophie stoïcienne n'aurait-elle pas pu inspirer la pensée stratégique d'Arrien comme la philosophie pythagoricienne avait ouvert de nouvelles perspectives au Thébain Epaminondas ? Ainsi, le principe de la phalange protégée comme par un rempart (προβολή) de lances et de projectiles¹²⁸ illustre une adaptation remarquable au mode de combat ennemi. Or cette stratégie s'appuie sur une profonde remise en cause des modes de représentation grec et romain de la guerre construits sur la primauté et l'autonomie de la phalange hoplitique et de la légion romaine. Elle se fonde notamment sur le principe selon lequel la fonction de chaque unité de combat est indépendante de sa forme d'organisation. Ainsi, les forces d'infanterie peuvent-elles tantôt être protégées par la cavalerie, tantôt jouer un rôle de bouclier devant celle-ci. Il était sans doute plus facile à Arrien qu'à tout autre d'examiner et d'évaluer l'inadéquation de la tradition stratégique gréco-romaine au type de combat imposé par les peuples nomades, ainsi que les risques encourus par son armée, en premier lieu ses deux légions, et de distinguer et définir précisément ce qui dépendait de lui et ce qu'il lui appartenait de changer. « Tu peux être invincible, si tu ne t'engages dans aucune lutte où il ne dépend pas de toi d'être vainqueur. »¹²⁹ Arrien apparaît bien en cela comme « l'exemple d'un gouverneur sénatorial capable de prendre la mesure d'un danger survenu aux marges de l'Empire et de chercher des solutions pour y faire face »¹³⁰. Cette liberté dans la représentation mentale du combat, Arrien pouvait certes l'avoir acquise au cours de ses expériences passées comme général de l'armée romaine, mais aussi à partir de sa pratique quotidienne de la philosophie.

À l'issue de cette étude et en guise de conclusion, nous espérons avoir approfondi un aspect des relations qui peuvent être tissées entre les différentes compétences que manifestait Arrien comme philosophe, historien, gouverneur et général d'armée. Alors qu'il est d'usage de présenter Arrien à travers son œuvre historique ou bien pour illustrer l'intégration de l'aristocratie provinciale de langue grecque dans le gouvernement de l'Empire, il est intéressant, pour comprendre quel était

(125) DION CASSIUS, LXXVII, 7, 1-2; HÉRODIEN IV, 8, 3. Cf. sur cette innovation, COSME 2007, p. 102 sq.

(126) COSME 2007, p. 102-103.

(127) LÉVÊQUE et VIDAL-NAQUET 1960.

(128) Le terme προβολή revient aux paragraphes 14, 16 et 20.

(129) ARRIEN, *Manuel d'Epictète*, XIX, 1.

(130) COSME 2007, p. 103.

son univers mental, de souligner également la cohérence de ses choix de vie comme philosophe et comme homme de guerre, sans qu'aucune de ces facettes ne soit à privilégier sur les autres. Une telle cohérence va d'ailleurs bien dans le sens de la vision globalisante du monde que prônaient les philosophes stoïciens dans l'Antiquité.

Sophie LALANNE
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
UMR 8210 ANHIMA

Bibliographie

- Azoulay, V., 2004, *Xénophon et les grâces du pouvoir*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Barrère, J.-J. et Roche, C., 1990, *Epictète, Manuel, Présentation et commentaires*, Paris, Nathan.
- Baz, F., 2007, «Ein neues Ehrenmonument für Flavius Arrianus», *ZPE* 163, p. 123-127, repris dans *I Comana* 63 (SEG 58.1665).
- Blank, D., 1985, «Socratics versus Sophists on payment for teaching», *CA*, 4. 1, p. 1-49.
- Bosworth, A. B., 1972, «Arrian's literary development», *CQ* 22, p. 163-185.
- , 1977, «Arrian and the Alani», *HSPH* 81, p. 217-255.
- , 1993, «Arrian and Rome. The Minor Works», *ANRW* II, 34, 1, p. 226-275.
- Boudon, V. et al., 2003, *Galien et la philosophie*, Paris, Droz.
- Brisson, L. et Dorion, L.-A., 2004, «Pour une relecture des écrits socratiques de Xénophon», *Les études philosophiques* 2 (n° 69), p. 137-140.
- Brizzi, G., 2004, *Le guerrier de l'Antiquité classique*, Paris, Editions du Rocher.
- Brunt, P. A., 2013, «From Epictetus to Arrian», *Athenaeum* 55, 1977, repris dans *Studies in Stoicism*, Oxford, New-York, Oxford University Press, p. 331-359.
- Cambron-Goulet, M., 2011, «The Criticism – and the Practice – of Literacy in the Ancient Philosophical Tradition», in E. Minchin (dir.), *Orality, Literacy, Performance in the Ancient World*, vol. 9, Leyde, p. 201-226.
- , 2012a, «Critiques et pratiques de l'oralité et de l'écriture dans la tradition philosophique grecque», thèse de Doctorat en philosophie sous la direction de Louis-André Dorion (Université de Montréal).
- , 2012b, «Les pratiques de la lecture chez les philosophes grecs», in C. Clivaz, J. Meizoz, F. Vallotton et J. Verheyden (dir.), *Reading tomorrow. From Ancient Manuscripts to the Digital Era. Lire Demain. Des manuscrits antiques à l'ère digitale*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 375-393.
- Capelle, W., 1925, *Epiktet. Handbüchlein der Moral und Auslese aus den Gesprächen*, Iéna, Diederichs.
- Cavallo, G., 1984, «I rotoli di Ercolano come prodotti scritti. Quattro riflessioni», *Scrittura e civiltà* 8, p. 12-17.
- Colardeau, Th., 1903, *Étude sur Épictète*, Thèse, Paris, rééd. La Versanne, Encre marine, 2004.
- Cosme, P., 2007, «À propos de l'édit de Galien», in O. Heskster, G. de Kleijn, D. Slootjes (ed.), *Crises and the Roman Empire*, Leyde, Brill, p. 97-109.
- Dana, M., 2011, *Culture et mobilité dans le Pont-Euxin : approche régionale de la vie culturelle des cités grecques*, Bordeaux, Ausonius.
- Delattre, D. et Pigeaud, J., 2010, *Les Épicuriens*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.
- Dorandi, T., 2000, *Le stylet et la tablette*, Paris, Les Belles Lettres.
- Dorion, L.-A., 2008, «Socrate *oikonomikos*», in M. Narcy et A. Tordesillas (dir.), *Xénophon et Socrate*, Paris, Vrin, p. 253-281.
- , 2013, *L'Autre Socrate. Études sur les écrits socratiques de Xénophon*, Paris, Les Belles Lettres.
- Ducrey, P., 1985, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, Paris, Hachette.

- Floristán Imízcoz, J.M., 1994, « Arriano, aticismo y koiné, I: Fonética y morfología », *CFC* 4, p. 161-184.
- , 1995, « Arriano, aticismo y koiné, II: Sintaxis », *CFC* 5, p. 91-141.
- Follet, S., 1989, s. v. « Arrien », *Dictionnaire des philosophes antiques*, I, Richard Goulet dir., Paris, p. 597-604.
- Fuentes González, P.P., 2000, s.v. « Épictète », *Dictionnaire des philosophes antiques*, III, p. 106-151.
- Goulet-Cazé, M.-O., 1982, « L'arrière-plan scolaire de la Vie de Plotin », dans L. Brisson *et alii* (éd.), *Porphyre. La Vie de Plotin. Travaux préliminaires et texte grec complet*. Paris, Vrin, p. 229-327.
- Grote, G., 1865, *Plato and the other companions of Socrates*, Londres, J. Murray.
- Hadot, I., 1984, *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique*, Paris, Études augustiniennes.
- , 1995a, *Simplicius. Commentaire sur le Manuel d'Épictète*. Introduction et édition critique du texte grec, coll. « Philosophia Antiqua » 66, Leyde, De Gruyter.
- Hadot, P., 1995b, *Qu'est-ce que la philosophie antique?*, Paris, Gallimard.
- , 2000, *Arrien, Manuel d'Épictète*, Paris, Le Livre de Poche.
- Hadot, I. et P., 2004, *Apprendre à philosopher dans l'Antiquité. L'enseignement du « Manuel d'Épictète » et son commentaire néoplatonicien*, Paris, Librairie Générale Française.
- Hartmann, K., 1905, « Arrian und Epiktet », *NJA* 15, p. 248-275.
- Hirzel, R., 1963, *Der Dialog. Ein literarhistorischer Versuch*, t. II, Leipzig 1895, réimpr. Hildesheim, G. Olms.
- Humbert, J., 1967, *Socrate et les petits socratiques*, Paris, PUF.
- Ismard P., 2014, *L'événement Socrate*, Paris, Flammarion.
- Le Bohec, Y., 1998, *L'armée romaine*, Paris, Picard.
- Lévêque P. et Vidal-Naquet P., 1960, « Epaminondas pythagoricien ou le problème tactique de la droite et de la gauche », *Historia* 9, p. 294-308, repris dans P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, Maspéro, 1981, avec des « Compléments 1980 », réédition La Découverte, 1991, p. 95-121.
- Lissarrague, F., 1990, *L'autre guerrier. Archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie attique*, Paris, La Découverte.
- Loomis, W.T., 1998, *Wages, welfare costs and inflation in classical Athens*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- Millar, F., 1965, « Epictetus and the imperial court », *JRS* 55, p. 141-148.
- Momigliano, A., 1991, *Les origines de la biographie en Grèce ancienne* [1971], trad. fr., Strasbourg, Circé.
- Oikonomides, A.N., 1980, « Flavius Arrianus and the inscriptions », *AncW* 3, p. 94-96.
- Oliver, J.H., 1972, « Herm at Athens with portraits of Xenophon and Arrian », *AJA* 76, p. 327-328.
- Pavkovic M., 1988, « A note on Arrian's *Ektaxis kata Alanon* », *AHB* 2/1, p. 21-23
- Puech, B., 2002, *Orateurs et sophistes grecs dans les inscriptions d'époque impériale*, Paris, Vrin.
- Renoux, G., 2010, *Les archers de César. Recherches historiques, archéologiques et paléométallurgiques sur les archers dans l'armée romaine et leur armement de César à Trajan*, 2 tomes, Sarrebruck, Editions universitaires européennes.
- Romeyer-Dherbey, G. (dir.) et Gourinat J.-B. (éd.), 2001, *Socrate et les socratiques*, Paris, Vrin.
- Saxtorph N.M. et Tortzen C.G., 2002, « Acies contra Alanos : Arrian on military tactics », dans *Ancient History Matters. Studies presented to Jens Erik Skydsgaard on his seventieth Birthday*, K. Ascani *et alii* éd., Rome, p. 221-226.
- Schenkl, H., 1965, *Epicteti dissertationes ab Arriano digestae*, Leipzig, Teubner, 1894, réimpr.
- Selle, H., 2001, « Dichtung oder Wahrheit. Der autor der epiktetischen Predigten », *Philologus*, 145, p. 209-290.
- Schwartz E., 1895, « Arrianus » 9, *RE* II, col. 1230-1247, repris dans *Griechische Geschichtschreiber*, Leipzig, Koehler & Amelang, 1957.
- Souilhé, J., 1975, *Épictète. Entretiens*, I, texte établi et traduit, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1943, réimpr.
- Speidel, M.P., 1994, *Riding for Caesar. The Roman Emperors' Horse guard*, Londres, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

- , 2009, «The Development of the Roman Forces in Northeastern Anatolia. New evidence for the history of the *exercitus Cappadocicus*», in M. A. Speidel, *Heer und Herrschaft im Römischen Reich der Hohen Kaiserzeit*, Stuttgart, Steiner, p. 595-631
- Stadter P. A., 1967, «Flavius Arrianus: The new Xenophon», *GRBS* 8, p. 155-161.
- , 1980, *Arrian of Nicomedia*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Stein, C., 2001, *La valorisation des individus par l'expression de leurs compétences culturelles dans les inscriptions des provinces occidentales romaines (Gaule, Germanies, Afrique et Bretagne), du Ier siècle à la fin de l'époque antique*, Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de J.-M. David, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Syme R., 1982, «The Career of Arrian», *HSPCh* 86, p. 181-211.
- , 1985, «Correspondents of Pliny», *Historia* 34, p. 329-331.
- Tonnet, H., 1988, *Recherches sur Arrien, sa personnalité et ses écrits atticistes*, 2 vol., Amsterdam, A. M. Hakkert.
- Tsekourakis, D., 1980, «Τὸ στοιχείο τοῦ διαλόγου στὴν κυνικοστωικὴ “διατριβή”», *Hellenica* 32, p. 61-78.
- Vidal-Naquet, P., 1984, «Flavius Arrian entre deux mondes», postface à *Histoire d'Alexandre. L'Anabase d'Alexandre le Grand*, traduction de P. Savinel, Paris, Editions de Minuit, p. 311-394.
- Wehner, B., 2000, *Die Funktion der Dialogstruktur in Epiktets Diatriben*, Stuttgart, F. Steiner.
- Wheeler, E. L., 2004a, «The Legion as Phalanx in the Late Empire. Part I», dans Y. Le Bohec et C. Wolff (éd.), *L'armée romaine de Dioclétien à Valentinien I^{er}: Actes du Congrès de Lyon du 12 au 14 septembre 2002*, Lyon, De Boccard, p. 309-358.
- , 2004b, «The legion as Phalanx in the Late Empire, Part II», *Revue des Études Militaires Anciennes* 1, p. 147-175.
- Wirth, G., 1963, «Ἀρριανός ὁ φιλόσοφος», *Klio* 41, p. 220-233.
- Wirth, Th., 1967, «Arrians Erinnerungen an Epiktet», *MH* 24, p. 149-189.
- Zedler, B. H., 1987, «Julia Domna», in M. E. Waither (ed.), *A History of Women Philosophers*, vol. I: 600 BC-500 AD, Leyde, Martinus Nijhoff Publisjers, p. 117-138.